



Marmoutier



> ADRESSES UTILES

MAIRIE DE MARMOUTIER

5, place du Général de Gaulle B.P.25
67441 Marmoutier Cedex
Tél. : 03.88.70.60.08
Télécopie : 03.88.70.69.68
Maire : M. Jean-Claude WEIL
Du lundi au jeudi : 8h-12h/14h-18h
Le vendredi : 8h-12h/14h-17h
Fermeture : mercredi matin
<http://www.cc-marmoutier-sommerau.eu>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MARMOUTIER SOMMERAU

1, rue du Gal Leclerc - Marmoutier
Tél. : 03.88.03.22.10
Télécopie : 03.88.70.64.14
Président : M. Jean-Claude WEIL
Lundi et mercredi 09h à 12h et de 14h à 18h
Mardi et jeudi de 14h à 18h
Vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h
<http://www.cc-marmoutier-sommerau.eu>

TRÉSORERIE

Recouvrement des impôts (impôts sur le revenu, mensualisation et délais de paiement, taxes d'habitation et foncières...) :
Services des impôts des particuliers et des entreprises
11, rue Sainte Marie - B.P. 80129
67703 SAVERNE Cedex
Tél. : 03 88 03 12 50
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Services des communes et intercommunalité (paiement et demandes de renseignements sur les factures d'eau, ordures ménagères, etc...) :
Trésorerie de Saverne Collectivités
14, rue du Tribunal - 67700 SAVERNE
Tél. : 03 88 01 86 50
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

GENDARMERIE NATIONALE

7, rue du Sindelsberg - Marmoutier
Tél. : 03.88.70.60.04

CENTRE DE SECOURS

Place du Heckberg - Marmoutier
Tél. : 18
Chef de Corps : capitaine Cédric FAESSEL

LA POSTE

17, rue du Gal Leclerc - Marmoutier
Tél.: 03.88.03.22.31
Du lundi au vendredi : 09h -12h/14h-16h30 - Le samedi : 09h-12h

SYNDICAT D'EAU POTABLE DE LA RÉGION DE SAVERNE-MARMOUTIER

67700 Saverne
Tél.: 03.88.91.66.98
Télécopie : 03.88.91.10.30
Président : M. Roger MULLER

SYNDICAT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 67 (SDEA)

Siège Social à Schiltigheim :
Espace Européen de l'Entreprise
67309 Schiltigheim Cedex
Tél.: 03.88.19.29.19 - Télécopie : 03.88.81.18.91

GAZ DE FRANCE

Dépannage gaz - Tél.: 0800.47.33.33

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

18, rue des Écoles - Marmoutier
Tél.: 03.88.70.87.99
Site : <http://biblio.marmoutier.free.fr>
Responsable : M^{me} Véronique BILGER

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE MARMOUTIER

1, rue du Général Leclerc - B.P. 5
67441 Marmoutier Cedex
Tél.: 03.88.71.46.84
Télécopie : 03.88.71.44.07
Président : M. Jean-Paul VOLKRINGER

HALTE-GARDERIE COLIN-COLINE

7, rue de la Gare - Marmoutier
Tél.: 03.88.70.83.38
Directrice : M^{me} Sylvie ROECK

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. : 03.88.70.62.44

ÉCOLE MATERNELLE :

1, chemin du Schlossgarten - Marmoutier

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

20, rue des Ecoles - Marmoutier
Directrice des écoles maternelle et élémentaire à compter de la rentrée de septembre 2014 : M^{me} Christelle MORGENTHALER

COLLÈGE LÉONARD DE VINCI

2, rue Albert Schweitzer - Marmoutier
Tél.: 03.88.70.66.78
Principal : M. Didier BOSSARD

PÉRISCOLAIRE « L'île aux enfants »

4 Chemin du Schlossgarten
67440 MARMOUTIER
Tél.: 03 88 89 24 91
Directeur : M. Sébastien WENDER

SMICTOM de Saverne

(collecte des ordures ménagères)
67 700 SAVERNE
Tél.: 03 88 02 21 80

PERMANENCE DES SERVICES SOCIAUX DU CG67

1, rue du Général Leclerc - Marmoutier
ASSISTANTE SOCIALE :
M^{me} Brigitte HEIDINGER
Permanence le lundi et le jeudi de 14h à 16h sur RV
Tél.: 03.69.33.20.35
PUERICULTRICE DE SECTEUR
M^{me} Laëtitia WINCKEL
Permanences les lundis matin de 9h à 12h

PAROISSE CATHOLIQUE

Père Florent FRITZ
Presbytère catholique
8, place du Général-de-Gaulle Marmoutier
Tél.: 03.88.70.61.42

PAROISSE PROTESTANTE

Presbytère protestant
48, Rue Principale - 67700 Furchhausen
Tél.: 03.88.70.20.15

URGENCES : > PORTABLE : 112

> SAMU : 15

> Pompiers : 18

> Medecins de garde : 15

PERMANENCE UNIAT

à la mairie-salle B le 3^e mardi des mois pairs de 15h30 à 16h30.
Président : M. Michel BODEIN
Tél.: 03 88 70 65 68

SAV FRANCE TÉLÉCOM : 1013 (particuliers)

– 1015 (professionnels) – 1017 (entreprises)
accessibles 7j/7 24h/24

Dérangement important, génie civil endommagé (chute d'arbre sur ligne téléphonique...), dérangements collectifs – délai d'intervention 48 h

CONCILIATEUR DE JUSTICE - M. MARTIN OSTER

– Permanences en mairie salle B tous les jeudis à partir de 14 heures – sur rendez-vous (téléphoner au standard de la mairie 03 88 70 60 08).

> INFOS PRATIQUES

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES :

La liste est disponible sur le site du Conseil départemental du Bas-Rhin, à la page suivante :
<http://www.bas-rhin.fr/solidarites/enfance/modes-garde/liste-assistants-maternels>

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE :

Lundi de 10h à 12h et de 13h à 18h
Mardi, jeudi et vendredi de 13h à 18h
Mercredi : 13h à 19h
Samedi : 9h-12h et 13h-18h
Pour plus d'informations sur les déchèteries et les dates de collecte, notamment en cas de modification de roulement en cas de jour férié, nous vous invitons à consulter le site du SMICTOM : www.smictomdesaverne.fr

TONDEUSES – DÉCHETS DE JARDIN :

L'utilisation des tondeuses et autres matériels bruyants de jardinage est interdite à proximité des zones habitées aux périodes suivantes :
- samedi entre 12h et 14h
- dimanche et jours fériés toute la journée.

l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental interdit le brûlage à l'air libre des déchets, incluant les déchets de jardin.

L'association Le Bonheur et dans le Pré propose un service de broyage à domicile ; les broyages obtenus peuvent être valorisés dans vos jardins (paillage, couvre-sol). Une reproduction de la convention de broyage à domicile est intégrée en pages intérieures du bulletin.

PROPRETÉ CANINE

La mairie distribue gratuitement des sacs plastiques destinés à recueillir les déjections canines.

Merci aux propriétaires de chiens qui adoptent la « Canisac Attitude » !

L'AGENDA DES ANIMATIONS DE LA COMMUNE EST SUR INTERNET !

Rendez-vous sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau : www.cc-marmoutier-sommerau.eu. Dans la rubrique « Animations » de la page consacrée à Marmoutier, vous y découvrirez toutes les manifestations qui ont lieu sur la commune (spectacles, conférences, concerts, expositions, sorties...).

CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,

Après un été chaud et sec, suivi d'un hiver pluvieux et doux, un nouveau signal nous est envoyé par la nature, prémices d'un réchauffement avec comme corollaires la montée des eaux, des sécheresses et des inondations plus fréquentes, les dérèglements s'accroissent. Les conséquences immédiates sont des déplacements énormes de populations. Pour fuir les guerres asymétriques, notamment celles du Moyen-Orient, des femmes, des enfants et des hommes se mettent en route et frappent dramatiquement aux portes de l'Europe. D'autres, chassés par des régimes autoritaires ou par le sous-développement économique, suivent le même chemin. La globalisation, les communications permettent à nos sociétés humaines de bouger plus facilement. Il est sûr, en citant Michel Rocard, que nous ne pouvons pas accueillir toute la misère du monde.

Il est vrai que nous vivons depuis des années des mutations qui nous semblent anxiogènes. L'homme est un animal qui s'adapte, mais pour la première fois il se retrouve au bord du gouffre et son existence même est menacée. Nos gouvernants et chacun(e) d'entre nous a sa part de responsabilité. La COP 21 propose des solutions minimales ; beaucoup d'antagonismes et d'intérêts divergents coexistent. Si notre manière de vivre européenne et nord-américaine devient la norme, il nous faudra plusieurs Terres pour satisfaire nos besoins. Une énergie actuellement peu chère et abondante n'incite pas à un comportement vertueux, alors qu'il est grand temps de changer. Il nous faut aussi mener des combats sur plusieurs fronts, plus de justice sociale chez nous, une Europe plus protectrice, du co-développement notamment vers l'Afrique, et la résolution par la paix des guerres civiles. Cette peur suscitée attise notamment vis-à-vis de l'extrémisme musulman de très fortes poussées xénophobes, populistes et nationalistes déjà vécues en Europe au début du XX^{ème} siècle. Si nous n'y prenons garde, ces réactions simplistes pourraient nous mener à un cataclysme comparable à celui de la 2^{ème} guerre mondiale.

Localement, nous vivons d'autres mutations suite à la loi NOTRe ; elles sont moins dramatiques mais néanmoins importantes. Après la suppression de notre canton, la création de grandes régions, conséquence du référendum raté pour la fusion du Bas-

Rhin et du Haut-Rhin en une Région Alsace, notre intercommunalité va disparaître par fusion avec celle de Saverne car nous sommes en-deçà du seuil de 15 000 habitants. Le challenge est de taille et ce n'est pas simple, avec un coefficient d'intégration fiscale très important pour la communauté de communes de Marmoutier-Sommerau (de nombreuses charges transférées) et plus faible pour Saverne, avec une fiscalité additionnelle pour nous et une fiscalité professionnelle unique pour Saverne, la convergence va être difficile. Nous allons tout faire pour trouver le meilleur compromis pour nous, pour les habitants et les services y afférant.

Ce chantier important n'est pas unique, nous agissons aussi pour faciliter le stationnement absolument nécessaire pour promouvoir nos commerces et nos services de proximité. Trois parkings sont à disposition de nos concitoyens et de nos visiteurs, récemment aménagés et ont nécessité des investissements conséquents. Le chantier du 3 rue des Romains (à côté du magasin Chaussures Dessert) va démarrer et va aussi augmenter les capacités de stationnement. Nous demandons à toutes et à tous de respecter la réglementation de la zone bleue.

Le chantier de construction de la salle de sports multifonctions, nécessaire à nos élèves et à nos associations, est engagé.

De même, d'importants travaux d'assainissement sont en cours : traitement du phosphore et du phosphate à la station d'épuration, élimination des eaux claires des conduites intercommunales, création de bassins de pollution à la sortie des communes pour optimiser le traitement des eaux usées par la station d'épuration.

Pour cette fin de semestre, je vous souhaite un bel été, de bonnes vacances et la réussite aux examens et aux concours pour nos jeunes.

Jean-Claude WEIL

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2015

- Adoption du budget annexe pour le lotissement de la rue de la gare (création de quatre lots) s'équilibrant comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
CHAP 27 C/27638	420 600 €	CHAP 024 C/27638	381 250 €
		CHAP 021 AUTO- FINANCEMENT	39 350 €
Ligne 001 Résultat reporté		Ligne 001 Résultat reporté	
TOTAL	420 600 €	420 600 €	
CHAP 014 C/739118	39 350 €		
AUTOFINANCE- MENT	39 350 €		
Ligne 002 Résultat reporté		Ligne 001 Résultat reporté	
TOTAL	- €	- €	

- Décision de procéder à un emprunt de 1 500 000 € pour financer la construction de la salle multifonctions du Schlossgarten ; l'établissement bancaire retenu est le Crédit Agricole proposant un emprunt de 1 250 000 € au taux de 1.65% amortissable sur 20 ans et un emprunt de 250 000 € au taux de 1.99% amortissable sur la même durée ; autres sources de financement : la participation de la communauté de communes du Pays de Marmoutier-Sommerau pour 900 000 €, l'Etat (Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux), le Département du Bas-Rhin (499 303 €) et la Région (utilisation du bois dans la construction – 125 000 €) ;
- Avenant de 8 758 € HT au marché de changement des candélabres rue de Lattre de Tassigny, portant le total du marché à 126 472.96 € HT ;

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2015 :

- Approbation du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale prévoyant la fusion des intercommunalités de Marmoutier-Sommerau avec celle de la Région de Saverne au 1er janvier 2017 ;
- Adhésion à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) qui se substitue au Service Départemental d'Aménagement et d'Urbanisme à compter du 1er janvier 2016 pour l'instruction des demandes d'urbanisme ;
- Signature d'une convention triennale avec GDF-SUEZ pour la fourniture de gaz naturel pour les bâtiments communaux ;
- Validation d'un contrat de location d'un système de vidéo surveillance dans la salle polyvalente et ses abords avec la société VEORIS ;
- Nomination de Mme la Conseillère Sabine Kraemer au Conseil d'Administration du CCAS, en remplacement de Mme Anne Vitale.

SÉANCE DU 28 JANVIER 2016 :

- Attribution des marchés de construction de la salle multifonctions du Schlossgarten aux entreprises suivantes :
- Reconduction de la Convention d'Objectifs Triennale avec l'association Le Bonheur est dans le Pré au titre de l'ensemble de leurs actions en faveur de l'environnement et de la gestion et l'animation du marché hebdomadaire

MARCHÉ	ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TTC
LOT 01 TERRASSEMENT VRD	DIEBOLT TP 8, RUE GUTLEUTFELD 67440 MARMOUTIER	113 119,76 €	135 743,71 €
LOT 02 ESPACES VERTS, AMÉNAGEMENTS EXTERIEURS	ID VIERGE 3, IMP. ANTOINE IMBS 67810 HOLTZHEIM	8 694,00 €	10 756,80 €
LOT 03 BÂTIMENT TCE	MATHIS 3, RUE DES VÉTÉRANS 67600 MUTTERSOLTZ	2 595 000,00 €	3 114 000,00 €
LOT 04 SOLS SPORTIFS	GUINAMIC 4, RUE DE L'ARTISANAT 67440 SINGRIST	136 498,85 €	163 798,13 €
Montant Travaux		2 853 312,61 €	3 424 299,13 €

de la Wacht ;

- Acquisition d'une parcelle de 18.83 ares référencée section 13 parcelle 63 au lieu-dit Biegen pour un montant de 65 €/are ;
- Désignation de M. Jean-Claude Weil comme délégué auprès du SDEA suite au transfert de compétences du Syndicat d'Eau Potable de la Région de Saverne-Marmoutier au SDEA.

SÉANCE DU 17 MARS 2016

- Approbation des comptes de gestion et compte administratif 2015 qui présentent les résultats suivants :

LIBELLE	PREVISION	REALISATION
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
- Dépenses	1 823 126.61 €	1 087 203.91 €
- Recettes	1 823 126.61 €	1 392 905.52 €
EXCEDENT		305 701.61 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
- Dépenses	3 091 827.40 €	768 881.81 €
- Recettes	3 091 827.40 €	1 883 236.32 €
EXCEDENT		1 114 354.32 €
RESULTAT		1 420 055.93 €

- Approbation du projet de budget 2016 qui s'équilibre comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 823 126.61 €	1 087 203.91 €
Dont résultat de fonctionnement reporté c/002	1 823 126.61 €	1 392 905.52 €
INVESTISSEMENT	4 480 381,83 €	4 480 381,83 €
Reste à réaliser BP2015	383 631 €	
Solde d'exécution reporté c/001		1 250 067,61 €
TOTAL BUDGET	6 359 270,05 €	6 359 270,05 €

Les projets d'investissement pour 2016 étant les suivants :

- Opération 84 – Abbatale : Restauration des stalles du chœur bénéficiant d'une subvention des Monuments Historiques et en prévision, travaux de restauration sur le massif occidental et en toiture ;
- Opération 134 – Aménagement d'un logement au 24 rue de Lattre de Tassigny (ancien local médical) ;
- Opération 135 – Rue du Plan : Démolition et sécurisation du bâtiment 9 rue du Plan ;
- Opération 136 – Mur Blanc : poursuite de la restauration

- du Mur Blanc, mise en place de grilles d'entrée ;
- Opération 137 – 3 rue des Romains : les travaux porteront sur le bâtiment compte tenu des crédits disponibles, le parking sera aménagé en régie dans un premier temps, et à voir s'il convient de poser des candélabres ou de prévoir un éclairage à partir du bâtiment ;
- Opération 138 – Acquisition prévisionnelle de terrain pour réserves foncières ;
- Opérations 140 et 141 – Matériel et outillage : Acquisition de matériel pour les services techniques ;
- Opération 150 – Eclairage Public : Pose de candélabres rue du Stade et Impasse de Dimbsthal ;
- Opération 151 - Aménagement Schlossgarten : En complément des travaux de voirie pour l'aménagement du parking du Schlossgarten par l'intercommunalité, prise en charge des dépenses d'éclairage public et aménagement connexes (plantations, barrières...);
- Opération 153 – Musée : Acquisition de deux vitrines pour la salle des costumes en cours de rénovation ;
- Opération 168 – Rue du Couvent : Reversement de fonds de concours communal pour les travaux d'illumination de l'abbatiale et de la rue du Couvent ;
- Opération 172 – Signalétique et équipement urbain : Acquisition d'un second panneau d'information numérique – divers panneaux – sculpture pour la célébration du 20ème

- anniversaire de jumelage avec Sasbach-Obersasbach ;
- Opération 174 – Salle polyvalente : Travaux de rénovation de l'étanchéité de toiture, création d'un local rangement
- Opération 175 – Salle multifonctions : Ouverture du chantier de construction de la salle dont la durée prévisionnelle est de douze mois ;
- Opération 192 – Equipement mairie : Installation de placards pour archives ;
- Opération 200 – Plan Local d'Urbanisme : Frais d'étude pour la révision du PLU

Maintien des taux des contributions directes 2016 sont inchangés :

DESIGNATION DES TAXES	TAUX 2015	TAUX 2016
Taxe d'habitation	6.59%	6.59%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4.17%	4.17%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	24.12%	24.12%
Cotisation Foncière des Entreprises	5.89%	5.89%

- Augmentation du Coefficient de la taxe Locale sur la Consommation Finale d'Electricité à 6 à compter du 1er janvier 2017 (actuellement de 5).

> ETAT CIVIL

NAISSANCE

ÖZASLAN Arman Paris né le 04 novembre 2015 à Saverne
RUCH Aaron Mickaël Emmanuel né le 21 décembre 2015 à Saverne
LAUCH Baptiste Jean-Paul né le 04 janvier 2016 à Saverne
KHADRAOUI Elyass né le 18 janvier 2016 à Saverne
ELKHADIR Chaden Nadia née le 27 janvier 2016 à Strasbourg
BELKOU MACH Anissa née le 28 janvier 2016 à Strasbourg
BUCHER RIVAT Lola née le 03 février 2016 à Saverne
CHELLIG Yasmine née le 22 février 2016 à Saverne
LOUSSAIEF Sarah Amina née le 25 février 2016 à Saverne
RIEHL Maiwenn Alexandra Simone née le 17 mars 2016 à Saverne
BAZIN Léonn Louann Bryan né le 31 mars 2016 à Saverne

MARIAGE

DIEBOLD Déborah et GOLDSCHMIDT Corentin
 mariés le 26 mars 2016
MIRANDA PINTO Ivone Isabel et BUCHY Steve Bernard
 mariés le 09 avril 2016

DÉCÈS

HOFF Raymond Léon décédée le 13 novembre 2015 à Saverne à 77 ans
KOCHENBURGER épouse GASSMANN Françoise Rose Béatrice
 décédée le 19 novembre 2015 à Strasbourg à 78 ans
ROTHS Catherine Elisabeth décédée le 19 novembre 2015 à Saverne à 60 ans
HENCHES veuve SCHAEFFER Alice décédée le 04 décembre 2015 à Thal- Marmoutier à 88 ans
PFISTER veuve SCHOTT Augusta Frieda Madeleine décédée le 31 décembre 2015 à Thal- Marmoutier à 87 ans
WEBER Jean-Claude Marie Ernest décédé le 18 janvier 2016 à Saverne à 75 ans

GEBHARD veuve LITT Marie-Thérèse décédée le 23 février 2016 à Marmoutier à 85 ans
MATTEL divorcée LEMOINE Marie Antoinette Anne décédée le 26 février 2016 à Strasbourg à 66 ans
VILLER Jean-Pierre Victor Louis André décédé le 13 mars 2016 à Saverne à 77 ans
WILT veuve BURGARD Georgette Marie décédée le 16 mars 2016 à Bouxwiller à 91 ans
ENGEL épouse JAEG Marthe Louise décédée le 28 mars 2016 à Marmoutier à 86 ans
METZGER Robert Basile Eugène décédé le 19 avril 2016 à Thal- Marmoutier à 84 ans

95^e ANNIVERSAIRE

DIRR Marie-Antoinette née le 10 janvier 1921

90^e ANNIVERSAIRE

OTT épouse KUHN Marie-Louise née le 24 janvier 1926
KUNTZ veuve KOCHENBURGER Jeanne née le 26 janvier 1926

NOCE DE DIAMANT

VARIN Gérard et KROENIG Madeleine
 mariés le 25 février 1956

NOCE D'OR

GROEBER Jean-Claude et MARTZ Claudette
 mariés le 19 mars 1966
ROLLAND Claude et TREUSCHEL Marie-Anne
 mariés le 30 avril 1966



Ce n'était pas mal du tout! La météo, malgré un petit vent du nord qui refroidissait un peu les quelques rayons de soleil, fut assez clémente dans l'ensemble. C'est un rituel depuis de nombreuses années qui a encore une fois été respecté: départ à 13h59 du nord de la ville pour finir place du Heckberg en ayant traversé la cité. Une belle cavalcade qui a montré son joyeux corso festif avec quelques petits chars construits par le périscolaire, l'école maternelle et l'association « Les Mar'Mots » y a participé activement aussi...l'association Maurirock s'est lâchée également avec un char « olympique » et ses figurants tout de bleu vêtus... Le groupe « Pfälzer GuggeGlücke » de Herxheim nous a régalié tout au long du déplacement, dans leur costume atypique et leur fanfare de circonstance.... Les Amies Mauriciennes habituées des lieux maintenant ont gentiment participé à ce carnaval haut en couleur dansant sur leur musique venant de super HP de la voiture « psychédélique ».

Et puis comment ne pas parler des majorettes de Bischoffsheim: nombreuses, dynamiques, au rythme de la musique, et d'une moyenne d'âge très jeune; ce n'était pas

une température idéale pour elles mais elles n'ont pas démerité, bravo !

Je ne voudrais pas oublier nos « gais lurons » de Saverne qui n'hésitent pas à venir animer notre cavalcade et en faire « baver » un peu aux promeneurs suiveurs ! Merci Chers « Hohbarrer Deifel » !

Le brûlage de la sorcière a été parfait, ce petit vent nordique a retardé quelque peu les flammes qui n'ont pas pu dévorer l'imposant « papagei » comme elles l'auraient voulu ! Imposant, oui, car c'est avec méthode, calcul logiciel..., qu'il a fallu concocter la structure en bois afin que la tête d'un poids certain puisse être en parfaite place et tenir sans risque.

L'« inventeur » de cette tête, Sébastien, secondé par Stéphanie et collègues n'y ont pas été de main morte ! Merci pour leur dévouement pour « leurs élèves »

Plusieurs soirées ont été nécessaires à Dominique et Frédéric pour construire ce « monument » de 4,12 mètres et s'il vous plaît ! : sur une seule palette, ce qui portait sa hauteur à 5 m une fois sur la remorque !! Le perroquet a failli couper de son bec quelques câbles sur son parcours, mais Frédéric ne l'a pas laissé faire ! C'est d'une fine dextérité et de beaucoup d'attention que notre conducteur Alain a usé pour que tout se passe bien, surtout à l'arrivée vers le bûcher. Un bûcher d'ailleurs qui avait été érigé « pile-poil » au centimètre près afin de glisser le « monstre » sans difficulté !

La fête s'est continuée dans la salle polyvalente décorée la veille par quelques bénévoles motivés et généreux. La cavalcade avait donné un peu faim et un peu soif ! Bonne transition pour remercier Jean-Claude Diss pour avoir monté ce bar buvette avec petite restauration, de main de maître avec toute son équipe, serveurs, serveuses, caissiers etc... Super !

Les Enfants ont eu droit à leur petit sachet de friandises, tradition à Marmoutier.

Avant de se retirer le groupe allemand a tout donné une dernière fois tant par les cuivres que par les tambours et autres instruments bruyants mais ô combien agréables...

Et puis ce fut l'heure du départ, petit à petit la salle s'est vidée. L'organisateur et ses Ami(e)s (Pierrot, Thierry, les Michèle s, Sergette, Iwona, Roland, Jacky, les Marc s, Jean-Claude, les quelques Enfants des Uns et des Autres.... etc....) espèrent que tout ce petit monde a été ravi par ce spectacle qui le jour même ne laisse pas entrevoir le travail important effectué par ces Bénévoles, trop peu nombreux, mais que je félicite et remercie du fond du coeur.

Merci à Jean-Marie qui depuis tant d'années nous aide...pour la « consistance » du bûcher !

Merci à tous les commerçants qui nous ont toujours été fidèles et généreux...!

Merci pour les pâtisseries...et à Angèle et Isabelle pour s'en être occupées...

It was the last (for me), but not the least ! Ce fut le dernier (pour moi), mais pas le moindre !

Oui, j'espère en tous les cas que la « relève » arrive, que le Carnaval continuera d'une manière ou d'une autre. Je ne désespère pas, il y a du potentiel en Marmoutier !!

Je veux remercier, comme dans un générique de fin, tous les participants bénévoles à ces nombreux carnivals qui depuis presque quinze ans (pour ma part) ont été à mes côtés, ont oeuvré, chacun dans leur domaine, pour que notre Bourg Centre vive ces instants de plaisir partagés. Je ne les citerai pas de peur d'en oublier, tant ils sont nombreux au fil des ans, mais une exception quand même : la famille Pohley qui mérite nos applaudissements et notre reconnaissance pour avoir construit, depuis plus de vingt ans, les sorcières successives, bravo à Vous !!

Je suis toujours en « activité OMSLCéienne », donc en mesure de soutenir avec mes « bras droits » l'équipe montante.

Votre dévoué président
Jean-Louis MULLER

« Puisque tout recommence toujours, ce que j'ai fait sera, tôt ou tard, source d'ardeurs nouvelles » (Charles de Gaulle)



Merci à Jean-Louis GRAD pour toutes ces belles photos.

Le 7 février, c'était nos Aînés qui étaient à l'honneur ! La météo était assez bonne et pas trop fraîche.

Après la messe, même si Tous n'y assistent pas, c'est le rassemblement général vers la salle polyvalente. A charge des premiers arrivés de retenir les places pour les copines et les copains ! Quoi de plus normal !

C'est un moment bien court sur une année, mais c'est un moment apprécié où les Aînés aiment bien discuter et « refaire » le monde et parler du passé: nostalgie quand tu nous tiens !!

L'heure de l'apéro a sonné: branle-bas de combat, chariots chargés et les équipes (une merveille cette année!! Trop content le chef !) tranquillement mais sûrement, assurent.

Pendant ce temps, le prestataire de restauration, dresse ses assiettes avec une facilité et une organisation impeccable !



J'ai oublié de dire que la salle polyvalente s'est un peu agrandie en 2015 et cette extension, plus familièrement appelée « SAS » a été des plus appréciée ! Il y a comme à l'accoutumé un certain « Jacky » que l'on ne présente plus et qui est devenu au fil des ans, la « Mascotte » de cette fête des Aînés. Tantôt muni de son piano à bretelles, tantôt au clavier, il



mène et anime l'après midi récréative du bout des doigts, enchainant marches, oumpapa, jingles etc...Que du plaisir ! Pardon Chers Aînés, si parfois le son est un peu « fortissimo » !!!

Au passage, merci à notre Ami Jean-Pierre qui met tout son coeur à sonoriser cette « soirée à sensation », SAS donc !!! Oui boff !

Le repas est passé comme une lettre à la poste, savoureux au dire de tous, pratiquement. Le dessert aussi ! Merci Le Landhof pour cette superbe prestation.

En cours d'après midi, la Chorale Sainte Cécile, dirigée par Hubert, par deux fois, nous régale de ces mélodies qu'il est bon de réentendre quelquefois ; Jacky ne peut s'empêcher de les accompagner à l'accordéon !!

Entre le dessert et le goûter plus !!tard, une animation que nous avons eu à coeur de renouveler a véritablement diverti l'assemblée ; les « Acro'n Rock » d'Ottersthal mettent le feu ! Les acrobaties dansantes de tous genres plaisent. Même notre « 1er adjoint » se met à faire son « looping »Güat..... !! Ils sont très attentifs et intéressés nos Invités.

Peu après, une « chenille improvisée » emmenée par Pierrot fait du bien à tous. Jacky n'en ratant pas une, profite une



fois encore de l'occasion pour renchérrir verbalement et musicalement cette vraie débandade « organisée », pleine de vigueur et de vitalité qui détend encore plus l'atmosphère et inhibe les velléités des « siesteurs » potentiels ! Bravo à tous les participants pour cet interlude spontané et enjoué !

Puis en fin d'après-midi, calmement et sporadiquement, la salle voit ses Hôtes quitter les lieux, mais des Invités heureux d'avoir passé, l'espace d'un après-midi, un moment convivial et empli de joie de vivre !

Chers Aînés, Madame, Monsieur, à l'année prochaine !!

Merci au CCAS (Centre Communal des Actions Sociales), à son Conseil d'Administration et Ami(e)s, à Aurélie,de pouvoir encore permettre aux générations qui nous précèdent et à celles qui nous suivent de couler quelques bons moments ensemble.

Le vice-président
Jean-Louis Muller



Merci à toute cette belle et joyeuse équipe de « chouchouter » nos Aînés !!

Photo JL GRAD



MARMOUTIER SUR LA VOIE DE LA 2 D.B. INAUGURATION DE LA BORNE AU KM 1070



Le Débarquement des Alliés le 1er août 1944 a entraîné de nombreuses conséquences sur l'évolution du quotidien en France. Cette évolution est marquée par le fait que la Seconde Guerre mondiale allait prendre fin et a fait naître une volonté de souvenirs et de mémoire importante.

Les acteurs de la libération de la France ont laissé des traces de leur passage que quelques personnes ont voulu matérialiser par des statues, des plaques mais aussi des bornes. Ces bornes montrent les routes empruntées par la 2e DB pour chasser l'occupant allemand.

C'est Madame LEBARBENCHON, Maire de St Martin de Varreville, (là où a débarqué la 2ème DB) , présente à Marmoutier, qui a concrétisé ce projet, mettant ainsi en exergue le devoir de mémoire de chaque descendant des Anciens de la 2e DB.

La première borne a été installée en 2004 sur la plage de Utah Beach en Normandie, suivie par celle d'Andelot (Haute-Marne) en 2006. Ce n'est qu'en 2010 que la voie de la 2e DB prend son importance, avec pour objectif avoué de mettre en place ces bornes dans toutes les communes traversées par la 2e DB.

Les Bornes sont donc présentes dans plusieurs communes. Marmoutier a inauguré « sa borne » le 21 Novembre 2016 en présence du Général d'Armée (2S) Cuche, du Gouverneur Militaire de Strasbourg et Commandant la 2ème Brigade Blindée le Général Laffont-Rapnouil, entourés de plusieurs « Anciens de la 2ème DB ». Les élèves du Collège de Marmou-

tier, dans le cadre du projet d'Ecole « Les Bornes de la Liberté », avec Emma Koci, Gaylor Klein et leurs camarades ont retracé lors d'une présentation dynamique la Libération de Marmoutier et les particularités des évènements, comme l'obus de 75 mm dans la porte de l'Eglise. Les élèves ont été les « maitres d'œuvre » de la cérémonie de l'inauguration de la Borne au « Heckberg », non loin de leur collège, en montant les couleurs, reformulant le « Serment de

Leclerc à l'Oasis de Koufra » et racontant le chemin de la Libération par la Division Leclerc. Tous les participants ont honoré les Anciens par le chant de la Division et la Marseillaise avant d'échanger leurs points de vue à la salle communale lors du pot auquel Monsieur le maire de Marmoutier avait convié les participants. La municipalité remercie tous ceux qui ont soutenu cette cérémonie et qui ont participé aux divers évènements. Pour des raisons pédagogiques, le



conseil municipal a décidé d'installer la borne au « Heckberg », près de l'Arbre de la Liberté, à l'endroit même où les unités de la Division Leclerc se sont scindées en trois pour investir Marmoutier. La Borne sera aussi un témoin pour les générations de collégiens à venir pour leur passer le message « La Liberté à un prix, au besoin, il faut savoir la défendre jusqu'au sacrifice suprême, comme les soldats de la 2ème DB ». En ces temps troubles de la seconde guerre mondiale, il n'était pas évident de trouver les hommes pour défendre « les valeurs » de la République, des hommes prêts à se battre pour le drapeau encore moins de trouver des hommes ou des femmes pour mourir pour la France. Il n'était donc pas évident de se faire libérer par des troupes françaises, et la Libération de Marmoutier par Leclerc reste une « anomalie » de la Guerre. C'est parce que Leclerc a eu cette force de caractère incroyable, des alliés américains compréhensifs prêts à le soutenir et surtout des hommes sous ses ordres décidés et courageux, que Marmoutier a vu le drapeau français flotter sur la ville le 22 Novembre 1944. Ne l'oublions jamais, surtout en ces temps où les valeurs de la République sont en jeu.



Présidée par le Général d'Armée (2S) Jean Louis Georgelin, dernier chef de Corps du Régiment et Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, l'Amicale des Anciens du 153^e Régiment d'Infanterie a ravivé la Flamme du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe le 27 février 2016 en hommage au 20^{ème} Corps d'Armée. Par son engagement, en montant par cette route qui allait devenir la « Voie Sacrée », le Corps d'Armée de la Lorraine, unité d'élite, avec la « Division de Fer » (11^e DI) et la Division d'Acier (39^e DI), corps qui s'est déjà illustré par son mordant lors de la bataille des Frontières, en Flandres, dans les offensives de Champagnes, sauve avec d'autres unités appelés en renfort, la rive droite de Verdun en stoppant l'avance allemande le 27 février 1916, mais au

prix de lourds sacrifices. Etonnamment, par un méandre de l'Histoire, les unités de ce corps d'armée, se retrouveront en face de Régiments allemands stationnés à Strasbourg, Saverne et Mutzig comme le 143^e RI (allemand) dont le 153^e Régiment d'Infanterie occupera la caserne à Mutzig bien plus tard. Ce sont des déserteurs alsaciens-lorrains de ce Régiment allemand, qui dévoileront le 11 Février 1916 les plans allemands pour l'attaque du lendemain. Le mauvais temps repoussera l'offensive au 21 février. Les renseignements seront enfin pris au sérieux et le répit mis à profit par le Général de Castelnau pour colmater les « brèches » avec l'acheminement de renforts pris sur tous les fronts.

Al'Arc de Triomphe, au ravivage de la Flamme de la Nation, le 27 février 2016, il a été rendu à cette occasion un hommage « national », particulier et solennel aux « Alsaciens-Mosellans » ayant servi indifféremment dans l'Armée Française ou Wilhelmiennne, en formant un « carré d'Honneur » avec des élus, militaires, civils et invités ayant eu un aïeul alsacien-mosellan dans les rangs des armées des deux belligérants. C'était pour l'Alsace-Moselle, pour la nouvelle région aussi une occasion unique de rendre un hommage solennel à nos « Anciens », quelle que soit l'Armée d'appartenance, les 10 départements étant malheureusement partagés par une frontière d'Etat.

Comment commémorer Verdun pour ces 10 départements, tous ses soldats n'ayant pas été dans les mêmes tranchées, autrement que par « la Réconciliation sur la Tombe du Soldat Inconnu » en y associant les instances allemandes. Il était fait appel aux élus, à tous ceux qui ont eu

un aïeul ayant servi dans l'armée impériale ou française, pour ce rendez-vous avec l'Histoire à l'Arc de Triomphe – pour cet hommage – en silence – et dans la dignité. C'était certainement pour les élus de la nouvelle Région Grand EST, un moment unique de prendre conscience qu'ils sont en charge de « l'héritage », parfois même encombrant du « Reichsland de 1871-1918 », mais qu'il convient certainement aussi de sauvegarder, du moins, ne plus le nier. Sollicités, il est regrettable qu'aucun élu du nouveau conseil régional, qu'aucun des élus des départements ou des représentants des institutions des 3 départements de l'Est n'aient su trouver une place dans leur agenda pour participer à cette cérémonie exceptionnelle. Le sujet n'est pas prioritaire, il n'intéresse ni les élus, ni les médias, encore moins le particulier, et l'évènement ne trouve pas de place digne dans les emplois du temps surchargés des représentants de la Nation. Nos aïeux ont déjà rejoint les « oubliettes » de l'Histoire, après le Centenaire, le Souvenir même s'estompera certainement définitivement. Monsieur le Député Patrick Hetzel, pour l'Alsace Moselle et la Région Grand EST a été cependant présent pour relever le défi et déposer une gerbe pour tous « ceux qui sont tombés », indifféremment de leur armée d'appartenance. Monsieur le Sénateur Jean François Husson, de Meurthe et Moselle a tenu à faire le déplacement pour le 20^e Corps d'Armée, le Corps de la Lorraine stationné avant-guerre à Nancy et Toul. Pour la Voie Sacrée, c'est Monsieur le Sénateur Christian Namy qui a honoré « ceux de l'artère vitale » de la Meuse. Qu'ils soient remerciés pour leur présence et d'avoir bien voulu participer pour honorer les « Anciens » par leur geste, en déposant une gerbe.

A nos Morts 1914-1918 - Alsace-Moselle : C'est finalement le maire de Schwenheim, fait appel aux élus, à monsieur Gabriel Oelschlaeger, au nom des élus et citoyens d'Alsace Moselle qui a





déposé solennellement avec Louis Dervieux (8 ans) et Louise Kern, (9 ans), tous les deux en costume traditionnel alsacien, la gerbe en hommage aux 400.000 soldats ayant combattu dans les deux armées et pour les 55.000 morts de 14-18 originaires d'Alsace Moselle. Il déposait conjointement la gerbe avec l'Oberst Sarach de l'Ambassade d'Allemagne.

Annonce : « Aux 400.000 Alsaciens Mosellans, ayant servi dans les deux armées, aux 55.000 morts pour la Patrie de la Grande Guerre des 3 départements de l'EST ».

Porteurs de la gerbe : Emma Koci et Louis Freund. Au Sergent Hoff - Héros de la Guerre 1870/71 - La ville de Marmoutier

A titre exceptionnel, le Maire de Marmoutier, Jean Claude Weil, avec l'Oberst Sarach de l'Ambassade d'Allemagne a été autorisé par le Président du Comité de la Flamme à honorer la mémoire du Sergent Hoff, héros de la Guerre de 1870/71, né à Marmoutier et gardien de l'Arc de Triomphe.

Annonce : « Au Sergent Hoff, né à Marmoutier, Héros de la guerre de 1870-71, décoré pour sa bravoure de la Légion d'Honneur, sous-officier d'exception, Gardien de l'ARC de



Photos José Capinha

*Cadres enseignants : pour Marmoutier Madame Claire Muller en charge du projet, avec Monsieur Martin, Monsieur Koenig, Parent d'élève, et le Principal, Monsieur Bossard.

Triomphe ». Porteur de la gerbe : Koca Selin La commune de Schwenheim était présente avec une délégation d'une vingtaine de personnes, avec le Maire, Monsieur Oelschlaeger et son épouse, son adjointe, Madame Reinhardt et son époux, la famille de l'adjoint au Maire Joseph Lerch, les familles Capinha, la famille Kern avec la petite Louise et la famille Dervieux, avec le petit Louis, et Monsieur Barthelmé.

Pour rendre l'hommage à l'« Enfant » de la ville, le Sergent Hoff, héros de la guerre de 1870/71, né à Marmoutier, la ville s'est associée au Ravivage de la Flamme avec une dizaine de participants, le Maire Monsieur Jean Claude Weil, ses deux adjoints Monsieur Claude Schwaller et Monsieur Jean Louis Muller, également président du comité de Marmoutier du Souvenir Français, accompagné de son porte drapeau Monsieur Jean Paul Burckel, Monsieur Albert Lefèvre Délégué Général du Bas-Rhin du Souvenir Français, la famille Schneider ainsi que Monsieur Frédéric Pohley et son frère Ryan, le tambour-major. Des représentants de communes diverses pour représenter l'Alsace, comme l'Adjudant-Chef Drommer, adjoint au Maire de Rau-willer ou bien les époux Richert de Gottenhouse complétaient ce tableau des invités. Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants s'est fait représenter par Monsieur le Directeur Départemental de l'Office National des Anciens Combattants Victimes de Guerre de Paris, Monsieur André Rakoto. Il a participé au dépôt de la gerbe en hommage au 20ème Corps d'Armée.

Dans le cadre de leur projet respectif, « les Bornes de la Liberté » (Marmoutier) et « 1916/Voie Sacrée/Verdun/ 15-3 », (Bar le Duc) les élèves, tous volontaires, n'ont épargné ni leur peine, ni leur temps pour les présentations publiques des projets et pour être avec les cadres enseignants* à l'heure, TOT (time on target), au rendez-vous avec l'Histoire à l'Arc de Triomphe, dans le cadre du Devoir de Mémoire/Valeurs de la République. Nous tenons à saluer les élèves pour leur disponibilité, leur engagement et leur dévouement. Ils ont fait honneur à l'Education Nationale et le principal du collège de Marmoutier et de Bar le Duc, les professeurs comme leurs parents peuvent légitimement être fier d'eux.

Que tous les 153 présents de la délégation, même ceux qui ont été oubliés dans cet article, soient remerciés de leur aimable et chaleureuse présence. Ils ont donné à cette journée un aspect solennel, digne et empreint d'humilité devant le sacrifice de nos anciens. Nous avons partagé cet instant avec les policiers de l'International



Police Association (IPA) sous la Présidence de Madame Lourme et les représentants de la Fédération Nationale des Anciens des Missions Extérieures (FNAME).

Nous adressons nos remerciements cordiaux à la Fanfare des « Bengèle » du Cercle Saint Adelphe de Neuwiller les Saverne venu avec une formation de 23 membres sous la baguette professionnelle du chef de musique Olivier Dietrich et son président Guy Nicolas. Elle s'est préparée de longue date pour cette prestation et a ouvert le défilé en remontant les Champs Elysées. L'élément musical était complété par « La trompette » le Maréchal des Logis Chef (er) Patrick Kautzmann, également Président du Souvenir Français de Hochfelden et le « tambour major » Ryan Pohley de Marmoutier. L'ensemble des musiciens, malgré le froid, a assuré une prestation remarquable et remarquée.

Merci beaucoup. Danke schön. Thanks a lot.



Le traditionnel « Nettoyage de Printemps » s'est tenu dans la matinée du samedi 2 avril et a mobilisé plus de 100 participants bénévoles, qu'il s'agisse de représentants d'associations locales, d'élus ou de citoyens, que tous en soient remerciés ! L'hypermarché E. Leclerc a sponsorisé l'opération par le don du matériel de collecte (gants, chasubles et sacs poubelles), et a offert les bretzels distribués aux bénévoles à la fin de l'opération.

Cette action de nettoyage collectif permet de constater que de trop nombreux déchets sont encore jetés dans la nature, que ce soit des petits emballages, des bouteilles ou autres dépôts sauvages de toutes sortes, notamment de couches pour enfants ou adultes usagées (oups ! pas très agréable à ramasser) ... Bien que deux camions aient encore été remplis à l'occasion de cette opération, c'est pratiquement cette même quantité de déchets que les services techniques municipaux ramassent chaque semaine. La mise en place de la redevance incitative a également généré de nouveaux types de déchets sauvages, des sacs d'ordures ménagères domestiques déposés directement dans les poubelles publiques ou à leurs abords pour échapper au supplément de coût d'une levée ou au paiement de la redevance. La collecte et le traitement de ces déchets non pris en charge par le SMICTOM sont financés par l'ensemble des contribuables maurimonastériens puisque la commune paie sur son budget principal le prestataire privé qui en a la charge.

Et pourtant, petit rappel de quelques suggestions d'un précédent bulletin (n°33) pour l'amélioration de notre cadre de vie : En route vers... une ville plus propre.

Faire de notre village un endroit où il fait bon vivre dépend aussi de chacun de nous, et de simples petits gestes au quotidien y contribuent.

- **Déchets ménagers** : les déchets ménagers sont destinés à la poubelle. Cela vous semble évident ? Pourtant, nos ouvriers communaux en ramassent des bennes pleines, chaque semaine, dans la nature, aux abords des routes, dans et à côté des poubelles de ville, sur les bas-côtés, dans l'enceinte du cimetière... Ces incivilités ont un coût non négligeable pour la collectivité car ce ramassage et ces bennes de déchets à éliminer impactent non seulement le budget communal, mais également le temps de travail des ouvriers qui ne peuvent pas faire autre chose à ce moment-là.

Pour limiter le coût de votre redevance d'ordures ménagères, pensez au tri sélectif, au compostage et au dépôt en déchèterie. Pour information, depuis la loi du 15 juillet 1975 qui a instauré le principe du « pollueur-payeur », le Code Pénal s'est enrichi d'articles (art. R632-1, R635-8) qui prévoient des contraventions de 2ème et de 5ème classe.

Depuis le 26 mars 2015, l'amende forfaitaire encourue peut aller jusqu'à 450 € (150 € avant cette date).

- **Sortie des bacs de collecte sur la voie publique** : le règlement du SMICTOM dispose que les récipients, quel que soit le type, seront sortis la veille au soir avant la collecte ou avant midi pour la collecte de l'après-midi, et rentrés le plus tôt possible après le passage de la benne, en tout état de cause avant 20 heures.

En aucun cas les bacs ne pourront être sortis le samedi soir ou le dimanche matin, la collecte n'ayant pas lieu ces jours-là. Les bacs présents sur la voie publique en dehors des périodes de collecte pourront être retirés par les services du SMICTOM ou de la commune.

- **Les déjections canines** : nos amis les toutous font leurs besoins là où les em-

mènent leurs maîtres ! Les maîtres ont leurs petits coins de prédilection pour promener leur chien : près de l'école maternelle, au square Albert Kahn, près du Collège, près du stade de foot ou du terrain de tennis. bref, des lieux également fréquentés par leurs enfants (et ceux des autres !). Des sachets « Toutou Net » sont disponibles GRATUITEMENT à la mairie. Ramassons les crottes de nos petits amis par pitié pour nos chaussures, celles des autres.. et surtout pour l'hygiène, tout simplement ! Nous menons une réflexion à ce propos afin de faciliter la vie de tous : vos remarques et suggestions sont donc les bienvenues. Ce que dit la législation à ce sujet : « Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du ban communal. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 2ème classe (35 €) ».

- **Les trottoirs** : il n'existe pas d'obligation de principe pour les riverains de nettoyage du trottoir situé devant leur habitation. Toutefois, la jurisprudence administrative a reconnu au maire la possibilité de prescrire aux riverains l'obligation de procéder au nettoyage du trottoir situé devant leur habitation par arrêté municipal (Conseil d'Etat, 15 octobre 1980, Garnotel). Concernant la commune de Marmoutier, cet arrêté a été pris le 6 juin 1991, et les habitants sont encore trop peu nombreux à s'acquitter de cette tâche. Pour information, la commune a également la possibilité d'instaurer une taxe de balayage lui permettant de répercuter sur les riverains l'entretien des rues et trottoirs. Cette taxe existait au siècle dernier et était tombée en désuétude, la plupart des riverains s'engageant à « faire leur balayage hebdomadaire ». Pour le déneigement, un arrêté municipal imposant aux riverains le déneigement du trottoir situé devant chez eux est en vigueur depuis le 5 décembre 2005. Le riverain ne respectant pas ces obligations peut voir sa responsabilité engagée si un piéton est victime d'une chute sur son trottoir. Quant aux mauvaises herbes, elles peuvent tout simplement être brûlées grâce à un poste à souder (qui vous coûtera 15 €). Proscrire les herbicides est l'affaire de chacun, tâchons donc de transmettre à nos enfants des habitudes saines pour un monde plus propre.





Entre

Le Bonheur est dans le pré

et

NOM :

Prénom :

Adresse :

Article 1. Condition préalable

Le service de broyage à domicile est réservé aux adhérents de l'association à jour de leur cotisation annuelle.

Article 2. Contenu de la prestation

L'association fournit un service de broyage qui comprend :

- le broyeur thermique professionnel sur châssis autonome d'une puissance de 15 CV
- le matériel de protection : casque anti-bruit avec visière et gants
- un technicien qui alimente le broyeur et vous apporte des conseils

Article 3. Engagements de l'adhérent-e

L'adhérent-e s'engage à :

- préparer le bois taillé (voir consignes de préparation au verso en annexe 1)
- être présent-e pour servir le technicien – une ou deux personne(s)
- mettre des vêtements appropriés : pantalon, chaussures fermées, veste à manches longues

Si l'adhérent-e ne souhaite pas conserver son broyat, l'association peut l'enlever gratuitement et l'utiliser pour ses actions (vigne, jardin monastique, vergers) ou le mettre à disposition des autres adhérents.

Article 4. Tarifs

Le volume minimum de facturation est d'une demi-heure.

Si vous avez une quantité moindre, regroupez-vous avec vos voisins et amis et faites ensuite appel à l'association.

Tarif sur le territoire de la Communauté de communes du pays de Marmoutier-Sommerau

- 30 euros la demi-heure, qui correspond à environ 2 m³ de branchages
- demi-heure supplémentaire : 12 euros
- facturation à la demi-heure

Convention pour le broyage à domicile

Tarif sur les autres communes du Smictom de Saverne

- 35 euros la demi-heure, qui correspond à environ 2m³ de branchages
- demi-heure supplémentaire : 12 euros
- facturation à la demi-heure

Paiement comptant en espèces ou par chèque à la fin de la prestation, contre facture.

Article 5. Responsabilité

Le broyeur est sous la responsabilité du technicien de l'association présent.

Si l'adhérent-e ne respecte pas la consigne et manipule le broyeur, l'association décline toute responsabilité en cas d'accident.

Article 6. Accord

Signez et datez en indiquant « lu et approuvé » Fait à Marmoutier en deux exemplaires,

le

Pour l'association

Pour l'adhérent-e





Annexe 1

Pour préparer votre broyage

Préparez vos déchets verts

- Pour bien alimenter le broyeur vous vous engagez à :
- faire des tas d'1 m de haut sur 1 m de large maximum - la longueur importe peu (de 60 cm jusqu'à 4-6 mètres)
- mettre les tas les uns à côté des autres
- tailler les branches en Y pour qu'elles soient le plus droit possible (largeur maximale de 40 cm)

Les déchets verts qui vont au broyeur

- le bois de taille récente de vos haies et de vos arbres
- la meilleure période pour faire du BRF est l'automne et l'hiver
- diamètre maximal des branches : 5 cm

Les déchets verts qui ne vont pas au broyeur

- les fruits et les légumes
- les herbes, la paille et le foin
- les feuilles d'arbre
- le bois mort

Groupez-vous !

Si vous avez de petits volumes, groupez-vous avec vos voisins !



Conseils

Comment utiliser votre BRF ?

Qu'est-ce que le BRF ?

Le BRF est le bois raméal fragmenté. Il s'agit de broyat de taille de bois vert en période de repos.

Au potager

En paillage autour des légumes. Noyer et résineux à éviter.

Intérêt :

- maintient l'humidité comme la chaleur
- protège du soleil et du vent
- favorise la vie biologique du sol
- limite les herbes spontanées

Dans les allées

En couvre-sol pour marquer vos allées. Noyer et résineux en mélange.

Intérêt :

- délimite les allées
- limite les herbes spontanées
- évite la formation de boue

Dans les haies

En paillage. Résineux en mélange.

Intérêt :

- maintient l'humidité comme la chaleur
- protège du soleil et du vent
- favorise la vie biologique du sol

Dans le compost

En mélange Pas de noyer ni de résineux pour cet usage.

Intérêt :

- décompacte le compost
- apporte de la lignine (carbone)



Vous avez des branchages à broyer ?

Vous êtes adhérent-e du Bonheur est dans le pré ?

Transformez-les et utilisez-les chez vous !



Service de broyage à domicile du Bonheur est dans le pré avec notre technicien Patrick Bourgon

Remplissez la convention en deux exemplaires Remettez un exemplaire volant à l'association.

Plus d'info : Patrick Bourgon (06 73 40 53 15) et **Le Bonheur est dans le pré** (06 88 12 13 99 – lestdanslepre@yahoo.fr).

Le broyeur a été acquis avec le soutien financier du Smtcom.





> SG06 - TENNIS • GYM'FORM • GYM'DOUCÉ • VOLLEY



GYM'FORM : l'équipe du mercredi soir (assise au centre Carine, l'animatrice aux chaussures oranges)

- TENNIS loisir et compétition : 3 courts en gazon synthétique (2 couverts et 1 extérieur)
 Tarifs lumière et licence comprises :
 jeunes = 90 €, adultes = 190 €, couples = 330 €, familles = 400 €
 - École de Tennis Jeunes (5 à 17 ans) : + 60 € par an pour 1h hebdomadaire.
 Tournoi interne en juin, Tournoi Open en novembre et championnats d'hiver et d'été vous permettront de vous mesurer à d'autres partenaires.
 Sans oublier notre traditionnelle et conviviale fête de fin de saison !

Renseignements au 03/88/70/84/22 ou au 06.17.98.07.73 (Gérard)
 =====
 - Gym'FORM (gymnastique d'entretien) :
 - LUNDI, de 8h45 à 9h45 à la Salle Communale,
 - MERCREDI, de 19h30 à 20h30 à la Salle Polyvalente.
 - GYM'DOUCÉ (étirements, relaxation,...) :
 - LUNDI de 9h45 à 10h45 ou de 10h45 à 11h45 à la Salle Communale.
 Ces séances vous permettront, en musique, sous la direction de

Carine (animatrice diplômée) de retrouver la forme ou de la conserver.
 Renseignements au 06/18/62/10/45.
 Les tarifs pour la Gym'Form et, la Gym'Douce sont de : 110 €/an pour une séance hebdomadaire, 150 € pour deux séances, 170 € pour 3.
 Inscriptions et paiements sur place.
 =====
 VOLLEY-BALL (loisir) : vous pouvez rejoindre le groupe existant le mercredi à partir de 20h30 à la Salle Polyvalente (adulte 20 € / an, jeune 10 € / an).
 Contacter André au 03.88.71.40.38.

> BOXING CLUB MARMOUTIER

Déjà 15 ans
 La Boxe anglaise, discipline olympique, connue sous le vocable de « Noble Art », est présente dans notre cité depuis l'An 2000. L'association, créée à l'initiative d'Ibrahima Diop, pratique la boxe anglaise pour filles et garçons sous trois formes : éducative, amateur et loisir.
 La boxe éducative s'adresse aux jeunes à partir de 8 ans. Elle se concrétise par des assauts et non des combats, au cours desquels on juge le geste technique, le comportement tactique, les coups portés et non frappés, la maîtrise des conduites d'opposition. En aucun cas on ne doit mettre son adversaire hors de combat.
 Durant ces quinze années, le club a obtenu de très bons résultats lors des compétitions régionales et nationales. Parmi les nombreux boxeurs et boxeuses couronnés citons, pour la période 2001 à 2005, les frères Lang (Romain, Benjamin, Vivien et Ghislain) et Emilie Friedrich, pour la période 2006 à 2015, le remarquable parcours de Johanna Richert, médaille d'Or au Critérium National BEA et Pré Combat 2008, 2009 et 2010, championne de France Amateur 2011 (cadette) et 2013 (junior), médaille de

bronze au championnat d'Europe 2013 en Pologne, vice-championne de France 2014 (senior), 1/16ème finale championnat du Monde 2014 en Bulgarie, ½ finaliste championnat de France 2015.
 Ces résultats sont le fruit du travail des entraîneurs : Ibrahima Diop, diplômé d'Etat et Jean-Marie Barrois, prévôt fédéral qui animent bénévolement les séances d'entraînement à la salle de l'An-



cienne gare.
 Le club s'est impliqué dans la promotion de la boxe au sein des structures régionales en organisant des formations de juge directeur d'assaut, des réunions de boxe éducative, des galas de boxe amateur et professionnelle, et des structures

fédérales en assurant, en 2003 la logistique du Tournoi de la Communauté Européenne (17 équipes nationales) à Strasbourg, de 2006 à 2009 la gestion des championnats interrégionaux BEA de la zone Est (Franche Comté, Champagne-Ardennes, Bourgogne et Alsace-Lorraine).
 Une enquête qualité menée par la Fédération Française de Boxe auprès de l'ensemble des clubs de France a permis de labelliser les 60 meilleurs clubs, dont Marmoutier pour la période 2007-2011. Et au-delà de sa spécificité, le club a mis un point d'honneur à participer aux animations communales que ce soit sur le plan festif (Messti, carnaval), social (banque alimentaire, sapins de Noël), civique (nettoyage de printemps, 14 juillet) et bien évidemment sportif (Fête du Sport).
 Horaires des entraînements : lundi, mercredi et vendredi à partir de 19h
 Renseignements et inscriptions à la salle d'entraînement de « l'Ancienne Gare » ou en téléphonant au siège social 03 88 70 83 82 ou 06 88 59 06 69





Club d'Esime « La Riposte »
 Un nouveau club d'esime est installé depuis quelques mois dans les locaux de l'ancienne gare qu'il partage avec la boxe, « La Riposte ».
 Le Maître d'Armes Daniel FRAUILICH a

un beau palmarès. Diplôme d'Etat DES, formé au bataillon de Joinville à l'EIS Fontainebleau par Maîtres Thirioux, Oprendek, Geuna et Perrin. Durant son séjour aux Antilles (12 ans) il a conduit jusqu'au Panaméricain à Cuba les frères JANNET, Sarah DANEINTHE futurs champions du Monde et Olympique, ainsi que Rudy NEGEUS, actuellement entraîneur national épée féminine. Durant sa période alsacienne, il a amené plusieurs tireurs aux championnats d'Alsace individuels et par équipe. Désireux de transmettre sa passion, il a décidé de créer son club en 2014. Il

a participé au Championnat du Monde Vétérans au sabre à Tampa (Etats-Unis). La Riposte a été créée dans un souci de transmission des valeurs liées à la pratique de l'esime. Les tireurs s'entraînent deux fois par semaine et participent à toutes les compétitions régionales à l'occasion desquelles les jeunes sportives et sportifs se sont déjà distingués, au nombre desquels Alix Courtieu-Stanisière et Louis Sutter qui ont tous deux participé au Trophée du Lion à Belfort cette année..

NOS PALMARES

Malgré la jeunesse du club La Riposte, les tireurs ont cependant déjà rapporté des médailles, il faut noter l'immense palmarès des tireurs et tireuses entraînés par Maître Frauilich, Et ce depuis des années

Photos DNA

CSE TENNIS DE TABLE



L'équipe 1 aura réalisé une belle saison en Régionale 1, notamment en terminant sur le podium lors de la première phase. L'équipe 2, en Régionale 3, peut également être satisfaite de sa saison après avoir été invaincue durant au moins 4 rencontres lors de la seconde phase. Cette saison est donc positive, et le club alignera toujours encore deux équipes au niveau régional la saison prochaine, avec l'espoir pour chacune d'entre elle de se mêler à la lutte pour la montée. Par ailleurs, le CSE Marmoutier vous donne une nouvelle fois rendez-vous pour son traditionnel Hari Owe qui se déroulera le 29 octobre prochain, toujours animé par les Rosystars.

Dernièrement, s'est tenue l'assemblée générale de notre section. Une soixantaine de membres et sympathisants étaient présents. Lors de l'année 2015, pas moins de 42 sorties (pédestres et vélo) étaient proposées, environ 720 personnes ont profité de ces sorties.

A la fin de l'assemblée générale, le Trésorier et le Président ont remis un bon d'achat au responsable de l'association « PRO GEROLDSECK » qui a subi le vol de tout son matériel. Cette aide contribuera au renouvellement de son équipement. Cette action prouve l'attachement du club vosgien à la sauvegarde de notre patrimoine.

Pour l'année 2016, vous trouverez ci-dessous les sorties programmées pour le 2eme semestre.



Le descriptif des sorties est donné à titre indicatif. Si des imprévus se présentent, les responsables des courses peuvent modifier leur circuit en conséquence. En cas d'alerte orange, la sortie prévue est annulée ou reportée.

Notre site internet : www.club-vosgien-marmoutier.org

Chaque personne peut devenir membre, soit en participant aux différents chantiers programmés, soit, tout simplement en devenant membre passif.

L'année 2016 sera l'année du renouveau de nos sentiers du Tannenwald. Depuis près de deux années, le comité travaille à l'étude du renouvellement des sentiers dans notre secteur plaine. Ces travaux débiteront au courant du deuxième trimestre. Les personnes intéressées par ces actions peuvent prendre contact avec le Président.

Vous trouverez ci-dessous un schéma des nouveaux sentiers retenus.

Le comité et son Président tiennent à remercier les collectivités, les partenaires, et les membres pour leur soutien. Un appel est lancé auprès des jeunes afin de pérenniser l'action entreprise depuis plus de 40 ans qui consiste à l'entretien des sentiers et à la pratique de la randonnée.

PROGRAMME 2^e SEMESTRE 2016

- 03 Juillet DE LA ROUTE DU VIN AU RIED Marm 8h – Kogenheim – Epfig – Dambach la V. – Sélestat – Marckolsch – Rhinau – 95 km – J Bickel
- 06 Juillet SENTIER DES ROCHES ET VALLEE DES ECLUSES Marmoutier 9h Lutzelbourg (Parking de la Grotte) - Lerch Jean-Paul - Niv 2
- 07 Juillet SORTIE VESPERALE Saverne Dragons 18h30 – Sentier du Président – Zimmereck – Stambach – Saverne - Guy Muller - Niv 1
- 14 au 17 Juillet ESCAPADE DANS LE BREGENZERWALD Dép.Marm.6h30 - Inscr.1er Mai – Acpte 250€ - Pension Bals - Hittisau - Jean-Paul Lerch
1) Après-midi autour de Hittisau - Engenloschschlucht – Rappenfluh – Niv 1 2) Obere Auenalpe – Schönenbach – Iferwiesalpe – Iferalpe – Krähenberg – Niv 2 3) Lecknersee – Samansberg Alpe – Staufner Haus – Hochgrat – Nagelfluhkette Grat – Rohne Alpe – Juliansplatte – Eggalpe – Niv 3 4) Matin – Balderschwang – Breitackklammn – Niv 2
- 23 au 24 Juillet Coucher et lever du Soleil sur le Geierstein Cosswiller 20h Montée au Geyerstein par la Schantz – Diner et Bivouac Lever du Soleil 5h54 – Petit Déj.– Wangen – Traenheim – Westhoffen (visite des remparts) - Cosswiller par le Geisweg – R.Schmitt
- 31 Juillet AU PAYS DE SAALES Marm 8h – Saales – Rocher des Enfants – Solamont – 4 Bornes – Pré Leroy – Grde Fosse – Niv3 - D. Stengel
- 03 Août AU PIED DU HT KOENIGSBOURG Marmoutier 8h15 – St Hippolyte – Fontaine du Chevreuil – Rocher de la Justice Schaentzel – Roche des Fées – Tombe de l'Ermite – Niv 2 – Jean-Paul Lerch
- 04 Août CYCLO NUIT Wasselonne 18h - 40 km - Joseph Bickel
- 07 Août VELO LORRAIN Marmoutier 8h - Mairie de Richeval 8h45 – Leintrey – Azerailles – Ancerwiller – Richeval – 70km – F.Chaumont
- 11 au 16 Août DE LA VALLEE DE L'INN AU VIGNOBLE DU TIROL DU SUD Inscr. 15/03 - Niv 3 - Acte 400€ - Marm.9h - Roger Schmitt 1)Trajet en voiture pour Strass (Autriche) 570km - retour Marmoutier le 16/08 2) Strass à Fügen par le Zillertalbahn – Spieljoch – Hochfügen – 4h – ↑450m – ↓750m 3) Hochfügen – Melchboden – puis bus jusqu'à Mayrhofen 5h – ↑900m – ↓400m 4) Bus jusqu'à Schlegeis – Passage de la chaîne des Alpes au Pfitzcher Joch – St Jakob /San Giacomo 6h ↑500m – ↓650m 5) St Jakob /San Giacomo – Sterzing /Vipiteno – 6h ↑150m ↓650m – Retour par train de Vipiteno à Strass arrivée à 20h
- 28 Août FORET NOIRE DU NORD Marm 8h – Rote Lache – Ruhberghutte – Schwarzenbachsee – Badener Höhe – Niv 3 - Guy Muller
- 07 Septembre VESTIGES DE LA GRANDE GUERRE Marm 8h - Col Calvaire – Cimet.Duchesne - R. du Corbeau - Tête des Faux - Niv 2 - JP Lerch
- 11 Septembre ROUTE DE LA 2EME DB (Leclerc-Massu) Sarrebourg à Saverne par les bornes de Koufra – Saverne 8h30 – départ en train Ferme St Michel – St Quirin – Abreschwiler – Waldscheid – Rehthal – Dabo – Saverne - 80km – AD – Jean Paul Brucker
- 18 Septembre DE L'ALTDORF AU FEUERSTEIN Marmoutier 8h – Enteneck – Melkthal – Grotte Herrenfels – Rocher de l'autel Rocher du Feuerstein (BV) - Vestiges gallo romains de l'Altdorf – 5h - Niv 3 – Jean-Paul Brucker
- 25 Septembre HAUTES VOSGES Marmoutier 7h30 - Abbaye de Murbach – Col de Wolfsgrube – Col de Judenhut – Grand Ballon – Firstacker – Munsteraeckerle – Murbach – Niv 4 - 5h30 - Romain Beraud
- 02 Octobre SORTIE DISTRICALE A DABO Marmoutier 8h – Inscr. 25/09 - Guy Muller
- 08 Octobre SORTIE JUMELAGE VELO de Marmoutier à Sasbach 70km - Départ 7h - Guy Muller
- 16 Octobre ROUTE DE LA BIÈRE Saverne 9h parking foire Hochfelden - Schwindratzheim - Altekendorf - Ettendorf - Ringeldorf Niedermodern - Uberach - La Walk - Obermodern - Imbsheim - Hattmat - Steinbourg – Saverne 85km – Rémy Phillipps
- 23 Octobre WINDSTEIN ET LES 5 CHATEAUX Marmoutier 8h - Windstein – Nouveau Windstein – Schoeneck – Wineck Wittschloessel – Wassersteine – Vieux Windstein – 4h30 – Niv 2 – Joseph Bickel
- 30 Octobre APRES MIDI DANS LE VIGNOBLE Marm. 13h - Dorlisheim – Sentier Viticole – Judenmatt – Hall – Frohnberg – Niv1 – D. Stengel
- 06 Novembre SORTIE APEROFFERT Marmoutier 8h Inscr.2/11 Pulverbruecke – Fliessthal – Ch.des bornes – Dietrichskopf – La Redoute Col de Steige – Jaegerfels – Source Mitteleck – Weidenseel – Abri du Linthal – Pulverbruecke – Niv 2 – Stéphane Brucker
- 13 Novembre CIRCUIT DES 5 CHATEAUX du MT STE ODILE Marmoutier 8h – MF Vorbruck 8h45 – Ch. Kagenfels – MF Willerhof Ch.du Dreistein – Mur Païen – Ch. du Hagelschloss – 2 Ch. d'Ottrott – Vorbruck – Niv 3 – 5h – Camille Liehn
- 27 Novembre APRES MIDI Marm 13h Colonne – Bonne Fontaine – Hutte Fouquet – R. de la Bande Noire – Rte des Italiens – Madel. Ehrmann
- 04 Décembre SORTIE DE FIN D'ANNEE Marmoutier 9h – Parking Steigenbach 9h30 – Inscr. 20/11 - Wangenbourg – Route panoramique Wolfsthal (repas) - Les Huttes – Wangenbourg centre – Steigenbach - 3h30 – Niv 1 – Camille Liehn

Jeter ? Pas question !

Repair Café

Que faire d'un grille-pain qui ne marche plus ? D'une bicyclette dont la roue frotte ? Ou d'un pull troué ? Les jeter ? Pas question !

Le Repair Café, ce sont des bénévoles experts en réparations électriques et informatiques, des couturières, des réparateurs de bicyclettes qui sont là pour vous aider à réparer vos objets hors d'usage, gratuitement. Outils et matériel sont également disponibles sur place. On apporte au Repair Café les objets en mauvais état qu'on a chez soi. Grille-pain, lampes, sèche-cheveux, vêtements, vélos, jouets, vaisselle... tout ce qui ne marche plus est bienvenu. Et aura peut-être la chance d'une seconde vie. Les experts du Repair Café ont presque toujours la main heureuse.

En préconisant la réparation, l'association Repair Café pays de Saverne veut contribuer à réduire la montagne de déchets. Comme nous le rappelle Gilbert Huttler, vice-président du Smictom et à l'initiative du projet « Nous autres, Européens, jetons énormément. Y compris des objets à peine abîmés qui seraient parfaitement utilisables après une simple réparation. Mais pour nombre d'entre nous, réparer n'est plus chose normale. Au Repair Café,

nous voulons changer les choses. »

Le Repair Café se veut aussi un lieu de rencontre où les habitants du quartier apprennent à se connaître autrement ; et découvrent que les ressources pratiques et l'expertise ne manquent pas dans leur quartier. Gilbert Huttler nous explique que « Réparer un vélo, un lecteur de CD ou un pantalon avec l'aide d'un voisin ou d'une voisine de quartier qu'on ne connaissait pas jusqu'alors fait évoluer notre regard sur cette personne. Faire ensemble des réparations peut permettre de créer du lien dans le quartier. »

Gilbert Huttler souligne que réparer permet également d'économiser de l'argent et de précieuses matières premières, et contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre. « Surtout, le Repair Café veut être une expérience ludique et gratifiante de la réparation qui s'avère souvent très simple.

Stichting Repair Café

Le concept du Repair Café a vu le jour à Amsterdam, où l'association néerlandaise Stichting Repair Café (www.repaircafe.nl) organise régulièrement des rencontres de réparation depuis 2010. Depuis jan-



vier 2011, l'association appuie des groupes locaux qui veulent démarrer leur propre Repair Café un peu partout dans le monde. L'association soutient aussi le Repair Café pays de Saverne.

Vous êtes bricoleur ? Vous savez faire de petites réparations en mécanique, couture, électronique, informatique ou menuiserie ? Vous refusez de jeter systématiquement des objets qui pourraient encore servir ? Vous souhaitez donner 2 ou 3 journées par an et apporter votre aide à ceux qui n'ont pas votre savoir-faire ?

Venez rejoindre l'équipe du Repair Café du pays de Saverne !

Contact : 06 89 56 42 18
repaircafe67@hotmail.com
www.facebook.com/pages/Repair-café-pays-de-Saverne
 En savoir plus : repaircafe.org



*Une bénévole experte en couture en train d'apprendre à recoudre un habit à un participant, lors du 1er Repair Café de Saverne.
 Deux passionnés d'électronique en train de démonter un fer à repasser, lors du 1er Repair Café de Saverne.*

Rénovation de l'école de brousse de M'Balakhate au Sénégal

Notre dernier projet est la rénovation de l'école de brousse de M'Balakhate (située à 30 km à l'est de M'Bour) qui se trouvait dans un état de délabrement avancé. Les toits de l'école furent refaits au mois de juin 2015.

Dès notre arrivée au Sénégal, au mois de février, nous nous sommes rendus à M'Balakhate pour initier les travaux à réaliser, à savoir la pose de la chape et du carrelage dans 7 salles de classe. Une entreprise locale a été mandatée pour les travaux, les parents d'élèves, se sont chargés, comme il avait été convenu de fournir et de livrer le sable, c'était leur contribution au projet. Les travaux furent rapidement réalisés, week end compris, pour entraver le moins possible le déroulement des activités scolaires. Le résultat est spectaculaire, les sols sont à présent recouverts d'un magnifique carrelage, les élèves travaillent dans un environnement propre et sans poussière. Les enseignants ont constatés que les enfants étaient tous très motivés pour les salles soient propres, certains de ramener des chiffons,

d'autres un balai pour initier des tours de «ménage». Comme tout se termine en musique au Sénégal, une grande fête fut organisée par le comité des parents d'élèves, tout le monde, petits et grands, ont dansé sur des airs de musique sérère, le village étant peuplé en majorité par cette ethnie.

Il reste encore la mise en peinture des murs intérieurs, travaux que nous allons essayer de finaliser au mois de juin. Resteront encore les aménagements intérieurs, tels que des nouveaux bancs et tables ainsi que des rangements pour les livres et le matériel.

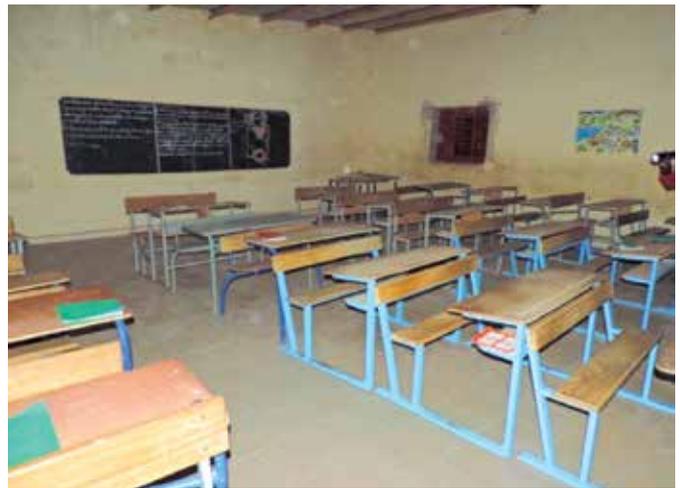
Le séjour à cette époque de l'année est aussi l'occasion de faire le point avec les enseignants de nos enfants parainés. Dans l'ensemble, tout se passe bien, ils sont tous très heureux d'aller à l'école et quelques uns ont de belles ambitions, un d'entre d'eux nous a déclaré vouloir devenir..... colonel ! Belle réussite à tous !

Encore un grand MERCI à ceux qui nous aident de près ou de loin !

N'oubliez pas de visiter notre site : www.dusapinaubaobab.com



Une salle de classe refaite



Les travaux en cours

> ECOLE DES TROMPES DE CHASSE DU PAYS DE MARMOUTIER

A tous ceux qui ne manquent pas d'air et qui ont besoin de souffler un peu
E.T.P.M. : ECOLE DES TROMPES DE CHASSE DE MARMOUTIER

Le petit Léon, 7 ans, de Obermodern,
 Le grand Léon, alerte octogénaire de Saverne,
 Alice et Christian de Woellenheim,
 Damien de Ingwiller,
 Richard de Uberach,
 Alexandre, Cédric, Etienne ? Bob... à vos de compléter la liste.
 Tous les mercredis de 19 h à 22 h dans l'école maternelle de Marmoutier ou au lavoir par beau temps.
 Inscription sur place auprès du secrétaire : christian.etpm@gmail.com
 Tél : 06 15 64 11 70





Une fois encore, les élèves maurimonastériens ont porté haut les couleurs de l'école de musique dirigée par Daniel Jurquet aux épreuves régionales des EMA (Écoles de Musique Associées).

Les pianistes, accordéonistes et clavieristes ont donné le meilleur sur la scène de la MAC de Bischwiller. Les prestations préparées avec sérieux par les professeurs Anne-Catherine Stieber et Daniel Jurquet, ont séduit le jury et permis d'obtenir un palmarès élogieux. Celui-ci est le reflet du sérieux de l'enseignement prodigué au sein de la structure.

Neuf lauréats ont de plus été sélectionnés pour participer aux finales nationales de la Coupe de France, qui se dérouleront à Rungis.

La rentrée musicale pour la saison 2016-2017 se prépare dès maintenant !

L'école de musique propose :

- un jardin musical pour les 3-4 ans.
- un cycle d'essai instrumental pour les débutants (à partir de 5 ans). Ils pourront jouer d'un instrument (accordéon - clavier - piano), mis gratuitement à disposition, dès le 1er cours.
- des cours pour tout âge, tout niveau.
- autres enseignements: formation musicale, chant.

Pour tout renseignement ou inscription, prenez contact au **06 08 49 45 85** ou consultez : www.danieljurquet.com

PALMARÈS

ACCORDÉON :

POUSSIN : 2^e prix Plaquelette : Louis Dervieux

CLAVIER :

Préparatoire 1 : médaille d'argent : Elsa Dusch

PIANO :

POUSSIN : 1^{er} prix Coupe : Vlad Mihaescu, Léa Gantzer ;

2^e prix Plaquelette : Louis Barra

DÉBUTANT : médaille d'or : Maissa-Lina Pecastaings

INITIATION 1 : 1^{er} prix Coupe : Yuna Waldmann

FPC : 1^{er} prix Coupe avec sélection pour les finales : Clara Lamotte

SUPÉRIEUR 1 : 1^{er} prix Coupe avec sélection pour les finales : Colin Verdet

PIANO DIVERTISSEMENT:

DÉBUTANT : 2^e prix plaquelette : Charlotte Hummel

INITIATION 2 : 1^{er} prix Coupe : Grégoire Verdet ; médaille d'or : Mathilde Will

PRÉPARATOIRE 1 : 1^{er} prix Coupe avec sélection pour les finales : Elodie Baumert, Maureen

Bernard ; 2^e prix Plaquelette avec les sélections pour les finales : Auxane Frèrejouan Chelouti

ÉLÉMENTAIRE 1 : 2^e prix Plaquelette avec les sélections pour les finales : Marie Diebolt

PIANO 4 MAINS :

INITIATION 2 : 1^{er} prix Coupe: Auxane Frèrejouan Chelouti & Yuna Waldmann

PRÉPARATOIRE 1 : 1^{er} prix Coupe avec sélection pour les finales : Morgane Grutter & Arthur Verdet ; médaille d'or: Maureen Bernard & Laurie Richert

PIANO VARIÉTÉ :

POUSSIN : 1^{er} prix Coupe : Elisa Lannuzel

INITIATION 2 : 1^{er} prix Coupe : Naëlle Keirsbulck

ÉLÉMENTAIRE 2 : 2^e prix Plaquelette avec sélection pour les finales : Fleur Muller



« Dis-moi : C'est quoi le Souvenir Français ? »

Le **Souvenir Français** est toujours fidèle à sa belle devise, créée par son fondateur Xavier Niessen, en 1901 : « **à nous le souvenir, à Eux l'immortalité** »

C'est dès 1872 que le Souvenir Français est né en Alsace et en Lorraine. Créé par la suite en 1887 par Xavier Niessen, il a été reconnu d'utilité publique en 1906.

« Le Souvenir Français est une association patriotique, distincte des associations d'Anciens Combattants; elle est placée sous la haut patronage du Président de la République.

Le Souvenir Français compte : 200.000 adhérents et affiliés, femmes et hommes de tous âges et de toutes origines sociales. Il est présent dans tous les départements de France Métropolitaine et d'Outre Mer et dans 68 pays étrangers ».

Il compte également : 96 délégations générales, 1 600 comités et 62 représentations à l'étranger.

Le Comité de Marmoutier riche de 25 communes (ancien canton/circonscription d'élection : *Allenwiller, Birkenwald,*



Crastatt, Dimbsthal, Gottenhouse, Haegen, Hengwiller, Hohengoeft, Jetterswiller, Kleingoeft, Knoersheim, Landersheim, Lochwiller, Marmoutier (Chef lieu), Otterswiller, Rangen, Reinhardsmunster, Reutenbourg, Salenthal, Schwenheim, Singrist, Thal-Marmoutier, Westhouse-Marmoutier, Zehnacker, Zeinheim), dépend de la Délégation Générale du Bas-Rhin, dont le Délégué Général est Monsieur le Lieutenant-Colonel Albert LEFEVRE de Marmoutier.

« N'ayant aucune attache politique, libre de tout lien confessionnel ou philosophique, le Souvenir Français est ouvert à toutes celles et à tous ceux qui, Français ou étrangers, ont « une certaine idée de la France » et de l'idéal de liberté pour lesquels nos anciens se sont sacrifiés depuis la révolution.

Le bénévolat est de règle pour le fonctionnement de l'association dont les frais généraux est de l'ordre de seulement 20 % de ses dépenses annuelles ».

« Le Souvenir Français a pour vocation de maintenir la mémoire de tous ceux qui, combattants de la liberté et du droit, sont morts pour la France, ou l'ont bien servie, qu'ils soient Français ou étrangers ».

Ses missions essentielles :

ENTRETENIR

Il entretient et fleurit des sépultures et des monuments commémoratifs (plus de 130.000 tombes, plus de 200 monuments...), il organise et/ou facilite des actions de mémoire rendant ainsi hommage au courage et à la fidélité de toutes ces femmes et tous ces hommes morts aux champs d'honneur.

SE SOUVENIR

Gardien de la mémoire, le Souvenir Français participe fortement à ces actions de mémoire: commémorations des évènements qui ont marqué notre histoire et qui la marquent encore, et ce toute l'année, localement, ou au niveau national, voire à l'étranger.

L'Arc de Triomphe est un lieu emblématique où le Souvenir Français y est présent pour rendre hommage au Soldat Inconnu, où la flamme éternelle y fut allumée en 1923 et est ravivée tous les soirs à 18h30.

TRANSMETTRE

Le **Souvenir Français** a pour mission importante, la transmission de la mémoire aux générations plus jeunes, depuis sa création d'ailleurs. Leur passer le **flambeau du Souvenir**, tant nécessaire, pour leur inculquer par ce moyen le **Sens du Devoir, l'Amour de la Patrie, le Respect de Ses Valeurs**.

Les moyens, notamment vers les Jeunes Scolaires :

- actions pédagogiques sur les lieux de mémoire tout au long de l'année, par les Bénévoles du S.F.
- conférences
- témoignages dans les écoles... etc...

Bien sûr, le Souvenir Français a besoin de Vous

Il existe grâce à la générosité de ses Donateurs et de ses Membres, voire dons et legs. Il lui faut lever des fonds en permanence, lors notamment de la quête nationale annuelle (période du 29 octobre au 1^{er} novembre inclus), ou en obtenant l'appui de partenaires engagés et surtout en recrutant de nouveaux Adhérentes et Adhérents.

(Cotisations à partir de 10€, reçu fiscal dès 15€, gratuit moins de 18 ans, autorisation parentale).

Le Souvenir Français s'attache à une gestion exemplaire des fonds qui lui sont versés.

POUR ADHERER OU DEVENIR PARTENAIRE,

contactez :

« Le Souvenir Français »

Commandant (er) Jean-Louis MULLER

Président du Comité de Marmoutier

mijean.muller@orange.fr

06.60.89.88.75

Merci !

Si vous avez un petit moment, n'hésitez pas à visiter le site du **Souvenir Français** : <http://le-souvenir-francais.fr>, où vous trouverez toutes ces informations et des articles intéressants, dont celui-ci :

« TROIS QUESTIONS À GILLES PÉCOUT »

Recteur de région pour Alsace/Champagne-Ardenne/Lorraine et de l'académie Nancy-Metz, chancelier des universités de Lorraine et membre du Conseil d'Administration du Souvenir Français

> INDIENS

Habitant à Marmoutier depuis bientôt un an, j'aimerais vous faire partager ma passion pour les indiens Sioux-Lakota d'Amérique du Nord, en vous invitant à venir visiter mon campement avec Tipi et découvrir divers objets de fabrication artisanale, reproductions fidèles de l'époque. Période du 6 juillet au 15 septembre 2016, entre 15 h. et 18 h. les mercredis et jeudis (sauf en cas de forte pluie). Francis Guckholz, 12 rue de Schwenheim. Entrée gratuite.



> AECM



L'AECM est heureux de vous accueillir avec votre compagnon, quel que soit la taille ou la race de celui-ci.

Sociabilité, obéissance, agility

Cours sur notre terrain, Rue de Salenthal
Le dimanche de 9 h à 11 h / Le mercredi en
été de 19 h 30 à 21 h 30.

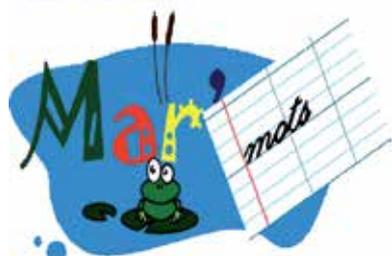
Pour plus de renseignements ☎
03.88.70.03.45

Ou sur notre site internet : <http://aecmarmoutier.free.fr>



> MAR'MOTS

Association



Marmoutier

Depuis le 27/08/2015, des parents d'élèves ont créé l'association Mar'mots.

Cette association a pour but d'aider et soutenir financièrement les classes des écoles de Marmoutier dans leurs projets.

Elle organise des manifestations, mène des actions afin de récolter des fonds et apporte son aide lors des festivités, bricolage...au sein des écoles.

Les parents d'élèves, les enseignants, les papys, les mamies...tout le monde peut adhérer, c'est gratuit !

Si vous souhaitez devenir membre actif (sans cotisation), donner un peu de votre temps (selon vos disponibilités), apporter des idées (elles sont toujours les bienvenues)...et tout cela dans la bonne humeur...n'hésitez plus, venez nous rejoindre!

Contact : Clarisse 06.28.13.42.50 ou Tony 06.25.89.21.34 ou par mail : contact@mar-mots.fr

Des informations sur notre compte Facebook : <https://www.facebook.com/marmots67/>



LA BIBLIOTHÈQUE DE MARMOUTIER

La bibliothèque de Marmoutier vous ouvre ses portes les mardis, mercredis et jeudis de 14 h à 17 h, les mercredis et samedis matin de 10h à 12 h, ainsi que les vendredis en soirée de 17h à 19h.

Forte de notre équipe de 13 bénévoles, qui se forment régulièrement à la Bibliothèque Départementale du Bas Rhin, nous pouvons vous proposer de nombreux ateliers. Les adultes peuvent consulter, des romans récents, des

livres de jardinage, bricolages, de cuisine, ainsi que des guides de voyages, les ados trouveront leurs héros favoris aux rayonnages qui leur sont consacrés, un grand espace est dédié aux enfants et petits lecteurs souvent accompagnés de leurs parents, qui s'installent pour un moment de conte. Pour suivre régulièrement nos activités nous vous invitons à consulter notre blog à l'adresse suivante : bibliothequemarmoutier.blogspot.com



CONCERTS

La Commune accueillera de nouveau cette année **LE FESTIVAL « VOIX ET ROUTE ROMANE »**, organisé par l'association Arts et Lumières en Alsace, pour un concert le 11 septembre à 17 heures à l'abbatiale.

Au programme, l'ensemble Gilles Binchois interprète une pièce de musique médiévale « Le Jugement du Roi de Navarre » de Guillaume de Machaut.

Pour plus d'informations concernant les artistes, des informations sont disponibles sur le site de l'ensemble Binchois : <http://gillesbinchois.com>

Concert sur réservation ou billetterie à l'entrée.

Renseignements et billetterie Festival Voix et Route Romane :
Tél. 03 90 41 02 01 / Courriel : accueil@voix-romane.com



CONCERT DE L'ORCHESTRE PHILARMONIQUE DE STRASBOURG À L'ABBATIALE DE MARMOUTIER

Capitale européenne

SAMEDI 18 JUN 2016 à 20 heures 30
Entrée libre dans la limite des places disponibles-plateau

Renseignements au 03 88 89 47 20

HAYDN
Symphonie n° 27 en sol majeur Hob. I : 27

BOIELDIEU
Concerto pour harpe et orchestre en ut majeur

MOZART
Symphonie n° 29 en la majeur K. 212

avec le soutien du Conseil Départemental du Bas-Rhin et Strasbourg Eurométropole



CHRISTIAN KLUXEN direction



PAULINE HAAS harpe

**EXPOSITION TEMPORAIRE : « L'ÉCLAIRAGE À TRAVERS LES ÉPOQUES »
DU 8 MAI AU 30 OCTOBRE 2016**



Lampes à huile en terre cuite, vers 200 av. J.-C. et vers 250 ap. J.-C.

Des lampes à huile romaines à nos ampoules LED, en passant par les lampes à pétrole, cette exposition permet de découvrir l'étonnante histoire de l'éclairage.

Durant la Préhistoire, le feu et la graisse animale étaient deux techniques utilisées pour s'éclairer. Pierres creuses et coquillages servaient alors de réceptacles. Peu à peu, la maîtrise des techniques de céramique et de métallurgie permit la création de lampes en tant que telles. L'époque moderne connut de grands progrès, mais il faut véritablement attendre le XIX^e siècle pour constater une évolution considérable des techniques.

Les nombreuses pièces présentes dans l'exposition (chandeliers, lampes à huile et à gaz, boule de dentellière, lampe de marine ou encore lampes à réflecteur) témoignent de l'évolution des systèmes d'éclairage, qui sont souvent des trésors d'inventivité. Ils témoignent en effet de l'évolution de l'Homme et de son génie. L'esthétique étant également une notion très importante, et ce dès l'Antiquité, l'histoire des goûts et des modes de vie s'y lit aussi en transparence.

Des premiers scintillements à nos jours, l'histoire de l'éclairage est donc une belle aventure!



Lampe à réflecteur, fin du XIX^e siècle ; lampe à huile en étain, fin du XVIII^e siècle ; lampe à huile en laiton, XIX^e siècle.

CONFÉRENCES ET ANIMATIONS 2016

Toutes les conférences sont gratuites et ont lieu dans la salle de conférence du musée.

Dimanche 12 juin à 15h : *L'histoire du costume alsacien*, par Anne WOLFF, historienne de l'art et responsable de la maison Bossert (Strasbourg).

Dimanche 3 juillet à 15h : *Les fouilles de Marmoutier (Aménagement de la RD 1004) : un site fréquenté du Néolithique à l'époque médiévale*, par Muriel ROTH-ZEHNER et Alexandre BOLLY, archéologues au PAIR (Sélestat).

Dimanche 4 septembre à 15h : Conférence sur le judaïsme dans le cadre de la Journée Européenne de la Culture et du Patrimoine Juifs (le sujet exact sera communiqué ultérieurement sur notre site internet)

10h à 12h et 14h à 18h : Visites gratuites des collections judaïca du musée

Dimanche 18 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h : Visites gratuites du musée (Journée Européenne du Patrimoine)

Dimanche 9 octobre à 15h : *L'Alsace mystérieuse*, par Guy TRENDEL, historien et écrivain spécialiste de l'Alsace.



Bracelets à tampons sphériques et décor géométrique (sépulture 1051, Hallstatt D1). © PAIR

LA PIÈCE DÉDIÉE AUX COSTUMES CHANGE DE LOOK!



Restauration de l'ancien plancher.

Au musée, les mois d'hiver sont souvent consacrés aux travaux. Cette année, les Amis du musée ont complètement réaménagé la pièce où sont exposés les costumes alsaciens.

Suite à la restauration du plafond peint par **Iwona Chardel et Marie Goormaghtigh (L'Atelier de l'Est, Marmoutier)** en septembre dernier, les murs ont changé de couleur afin de mieux mettre en valeur les objets. L'ancienne moquette a été arrachée, dévoilant malheureusement un petit accident dans l'ancien parquet, qu'il a fallu réparer. Afin de correspondre aux normes de conservation des Musées de France, l'éclairage a également été changé. La pièce est dorénavant un bel écrin pour nos costumes alsaciens.

Le saviez-vous ?

En Alsace, des modes locales se développent dès le XVIII^e siècle, mêlant déjà, dans certaines catégories sociales, influences allemandes et françaises. À la fin du XVIII^e siècle, grâce aux progrès techniques accomplis dans le secteur textile et à la baisse des prix des fournitures, le monde paysan alsacien accède à son tour à la mode, développant désormais des costumes spécifiques aux jours de fête. Au XIX^e siècle, ces costumes ne cessent d'évoluer dans le temps et connaissent des variations considérables du nord au sud de la région : c'est l'âge d'or des costumes régionaux. Dans cette profusion peut se lire l'appartenance d'un individu à un espace géographique, à une catégorie sociale et, dans le dernier tiers du XIX^e siècle, à une religion donnée.



LES ACTIVITÉS DU MUSÉE

L'accueil des scolaires est mis à l'honneur au musée!

Les enseignants peuvent nous contacter pour des visites pédagogiques et ludiques, des jeux, ou pour un conte dans la Stube, organisé en partenariat avec la Bibliothèque de Marmoutier.

Au mois de décembre, les enfants des périscolaires de Marmoutier et Allenwiller ont confectionné pour le sapin du musée d'appétissantes décorations de Noël. Un grand merci à eux!

Les nombreuses autres activités (conférences, expositions temporaires) sont communiquées sur notre site internet : www.museedemarmoutier.fr et sur notre page facebook : « Musée de Marmoutier ».



LE MUSÉE EST OUVERT (À PARTIR DU 8 MAI 2016)

En mai, juin et octobre

les dimanches et jours fériés
(10h-12h et 14h-18h ; fermé le 1^{er} mai)

En juillet, août et septembre

du mercredi au vendredi (14h-17h)
et les dimanches et jours fériés (10h-12h et 14h-18h)

et toute l'année sur réservation (Musée 03 88 02 36 30 / Office de Tourisme 03 88 71 46 84)

WEYERBURG : LE CHÂTEAU DE MARMOUTIER

Au décès de Volmar de Geroldseck, avoué de la Marche de Marmoutier mort sans héritier en 1390, s'éteint la lignée masculine de la dynastie. Pour assurer sa part de la succession, l'évêque de Strasbourg y fait construire un petit château «*Das burgelin das wir an der (...) stat Marsmünster gebuwet hant*» (1).

Les circonstances par lesquelles celui-ci est entré en possession du quart de la Marche sont un peu confuses. On a l'impression que tout était déjà décidé à l'avance, probablement dès 1381 où Volmar de Geroldseck, à défaut de descendance mâle, négocia la transmission de son patrimoine avec l'évêque de Metz Théodoric-Bayer de Boppard, arrangement confirmé en 1387. En effet, après le règlement de la succession du défunt le 14 septembre 1391, la seigneurie se retrouve transformée en copropriété. La mère (Walpurge de Lützelstein) et les sœurs de Volmar (Cunégonde, Adelaïde et Catherine) héritent de la moitié. L'autre moitié, qui devait revenir à l'évêché de Metz comme fief en déshérence, fut accordée au comte Heinrich de Lützelstein, frère de Walpurge. Mais le même jour, ce dernier engagea une moitié de son fief à l'évêque Friedrich de Strasbourg. Sept jours plus tard, le 21 septembre 1391, l'évêque règle la propriété du château qu'il venait de construire ; sauf qu'un château ne se construit pas en sept jours !

Appelé *Castellum Maurimonasterii* (1), ce château de plaine entouré d'un fossé rempli d'eau, reçut le nom de Weyerburg (*Weyer* = étang, *burg* = château).

Il ne reste plus aucune trace visible de cette forteresse démolie par l'abbé Placide Schweighæuser en 1750. Fait exceptionnel pour un tel bâtiment, les archives sont pratiquement muettes sur son histoire, seuls quelques rares textes et documents témoignent de son existence :

- L'historien Jean-Daniel Schœpflin (1694-1771) rapporte que «*Les possesseurs de la March avaient bâti près de l'abbaye et de la ville un château, nommé Weyersburg, dont ils devaient se servir en commun...*» (2). Dans cet extrait il est précisé que le château était bâti près de la ville et non dans la ville.
- A propos du droit d'immunité ou d'asile (droit régalien autorisant à soustraire quelqu'un à la justice) qui n'est souvent attaché qu'à une cour domaniale ou un enclos religieux : «*Il (ce droit) existe pourtant au château de Marmoutier. Ce château a une franchise qu'aucun valet, soldat ou*

appariteur, ne peut y faire d'arrestation (...) La résidence que les sires de Ribeaupierre possédaient dans la même ville avait aussi ce privilège» (3). Avec ces deux bâtiments, l'enclos abbatial et l'église paroissiale, Marmoutier comptait quatre lieux bénéficiant de cette rare prérogative réservée à la souveraineté.

- Le règlement de la Marche de Marmoutier précise que «*le château de Weyerburg était alimenté en eau par une conduite en bois depuis la fontaine du Markbrunnen située au centre du village*» (4).
- Extrait des statuts de la Marche rédigés en 1622 : «*De toute antiquité les jeunes gens d'Ottenwiller (Otterswiller) venaient tous les ans dans la Marche, accompagnés de fifres et de tambours, faire des courses, pour gagner des prix et montrer leurs chevaux (...) Le lundi de Pentecôte, ils se rendent à cheval dans la cour du monastère et y exécutent une danse. De là ils passent au château de Weyherburg et y font aussi quelques évolutions. Cela se permet en souvenir de leurs anciennes courses et comme divertissement*» (5).
- Allusion à un litige entre les seigneurs de la Marche à propos d'une porte piétonne percée dans l'enceinte de Marmoutier : «*Elle a été ouverte en octobre 1618 par Wolf Dietrich de Wangen, co-seigneur de la Marche de Marmoutier, pour accéder à son jardin, situé près du château (le Weyerburg), contre l'avis des autres co-seigneurs qui demandent sa fermeture. Le seigneur de Wangen acceptera seulement d'obstruer l'ouverture avec des poutrelles en chêne d'une épaisseur de 3 pouces et de solides barreaux de fer*» (6). Cette anecdote confirme que le château de Weyerburg n'a pas été construit à l'intérieur, mais à l'extérieur de la ville et de son enceinte. L'inquiétude manifestée par les autres seigneurs se révéla fondée car l'ouverture constituait un point de faiblesse dans la fortification. C'est en la forçant que les troupes françaises d'Antoine De Batilly (lieutenant-colonel aux ordres du général Mansfeld, un mercenaire sans foi ni loi) parvinrent très facilement à s'emparer de la ville le 16 juin 1635. La condamnation de la porte n'interviendra qu'en 1705 (6). A Marmoutier s'élevait alors un mur d'enceinte «*de 5,5 à 6 mètres de haut et de 1,2 mètre d'épaisseur, avec un chemin de ronde afin de pouvoir tirer par les créneaux qui sont dans le parapet*» (7). Mentionnée

dès 1146 (8), cette enceinte serait l'une des plus anciennes d'Alsace, mais le manque de précision des textes ne permet pas d'affirmer si à l'époque, celle-ci entourait déjà l'ensemble de la ville ou seulement l'abbaye.

- En 1935 la revue «Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins», cite un écrit du milieu du XVII^e siècle affirmant que le château de Weyerburg était situé à l'extérieur de la ville, en direction de Saverne «*Schloß Weyhrburg liegt in der Vorstatt, wie man nacher Elsaßzabern will gehen*» (9).

L'INVENTAIRE DU CHÂTEAU

En plus des biens du château, cet inventaire, document de 23 pages, révèle de multiples détails sur sa construction et son environnement (10).

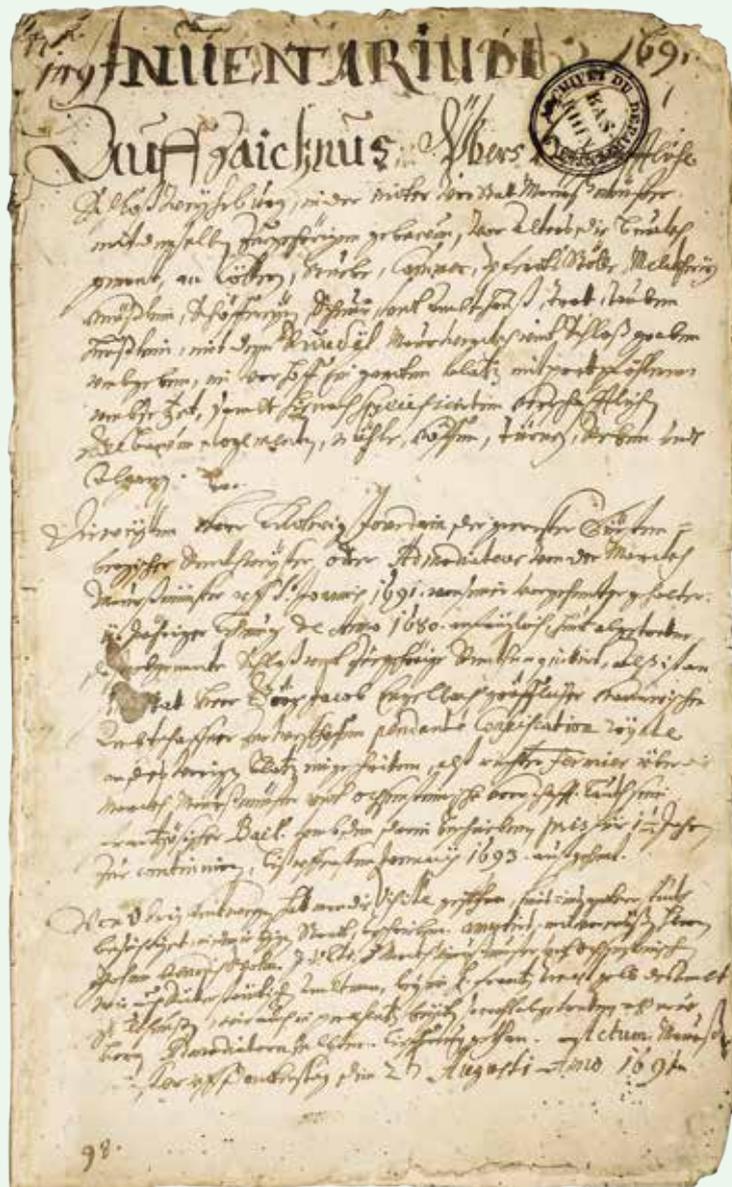
Il a été dressé le jeudi 2 août 1691 à l'occasion du renouvellement du bail d'exploitation de la Marche de Marmoutier et de la seigneurie des Ochsenstein. Ce louage durera jusqu'au 1^{er} janvier 1693 au prix convenu dans un bail français «*Lauth sein frantzösischer Bail. vmb den darin beschribenen pris für 1½ Jahr zue continuiren, bis vff ersten Januarj 1693. Außgehent*».

Georges Jacob Engelbach de Westhoffen, un ministériel (ou fonctionnaire) des comtes de Hanau, «*gräfflicher Hanawischer Ambschaffner*» en sera le nouveau locataire (métayer, fermier) «*als rechter Fermier über die Marckh Maursmünster vndt ochsensteinische Herrschafft*». Il remplace l'ancien administrateur «*Herr Ludtwig Jourdain der geweste Fürstenbergische Renthmeijster*», en place depuis 1680.

Avant de passer au détail des possessions, un préambule en décrit le périmètre : «*Auffzaichnus Übers Herrschafftliche Schloß Wejhrburg, in der nidter vor Statt Maurß münster mit derselben zuegehörigen gebawen, vor Alters, die Burckh genant, an Cöllern, Stuebe, Cammer, Pferdts Stölle, Melckherej heußlein, Schöfferejen, Scheun, vndt Ambthausß, trott, tauben Heußlein, mit dem Rundäl Maurwerckh vndt Schloß graben vmgeben, im vor Hoff Ein gradten Blatz mit prettphöhlern vmbsetzet, sambt hienach Specificirten Herrschafftlichen Gebawen, logementen, mühle, höffen, türnen, Reben vndt Abgang*». Traduction approximative : «Relevé du château seigneurial de Weyerburg situé dans la partie basse, à l'extérieur (ou à l'avant) de la ville de Marmoutier et de tous les bâtiments qui en font partie, avec caves, chambres, pièces, écuries, étable, bergerie, grange, maison de l'administration, pressoir, pigeonnier, entouré d'une muraille circulaire et d'un fossé. Dans la cour extérieure une place sans déclivité avec une palissade en

madriers, ainsi que les bâtiments seigneuriaux spécifiés plus loin, moulins, cours, tours, vignes et (accès, ou sorties, ou évacuations... ?)».

Après le relevé du château suit une liste non exhaustive de ces autres propriétés situées dans l'agglomération et ses alentours. Il y est question de possessions des co-seigneurs ou avoués de la Marche (Ribeaupierre, Hanau...), de moulin (*Frauen Mühle*), de maison d'octroi (*Zoll heußlein*), etc.



Surprenante aussi l'évocation de deux prisons à Marmoutier : «*Beydte Türne. Einer über der Stattporte für die Burger der andter für die Hexen undt Malefix gericht, dieße seindt oben an der Först vndt Gibell, auch Turn Stege am Thor so sehr bawfällig...*». Elles se trouvaient au faite et au fronton de tours. L'une, au-dessus (ou près) de la porte d'entrée de la ville avec un escalier très vétuste, était réservée aux bourgeois. L'autre accueillait les sorcières et autres personnes accusées de maléfices. Les vestiges de cette seconde tour appelée précisément Tour des Maléfices ou Tour des Sorcières, sont restés en place jusqu'en 1957.

Elle se trouvait à l'angle ouest de l'ancienne enceinte, au fond du *Stadtgraaue*, fossé de la ville remblayé et devenu entre-temps le square Albert Kahn (11).

De la longue énumération des biens mobiliers et immobiliers de la propriété, on peut déduire que ce château de plaine n'était pas qu'une grande bâtisse où résidait un notable, bien au contraire. Sûrement plus proche d'une petite forteresse de taille respectable avec toutes ses dépendances !

L'EMPLACEMENT DU CHÂTEAU

L'absence de vestiges et de fouilles ne permet pas de localiser avec certitude l'emplacement du château de Marmoutier. Dans ce contexte, il n'est pas rare que les interprétations des historiens soient contradictoires.

Pour certains le Weyerburg aurait été un ouvrage «urbain» circulaire, bâti *intra-muros* (repère «A» sur le plan en haut de la page suivante) près de la porte nord-ouest, au niveau de l'ancienne perception (12). Un château entouré d'eau est obligatoirement élevé dans une plaine, d'où son nom ! Or en observant la configuration du site proposé, un terrain en pente, il est peu probable d'y voir une bastide avec des douves. Loin de faire l'unanimité et en l'absence de références ou faits avérés, cette allégation pose plus de questions qu'elle n'apporte de réponses.

D'autres plus pragmatiques, se réfèrent aux textes évoqués précédemment, mais aussi à une carte de la région (13) établie peu après la destruction du château (page suivante). Bien qu'elle ne fournisse aucun élément sur le Weyerburg, cette carte met en évidence un étrange détail : dans sa partie septentrionale, le mur qui entoure le jardin et le verger abbatial, *Weissmauer*, mur blanc (en vert sur la carte), prend la forme d'un demi-cercle. A l'époque ce n'était certainement pas dans un souci d'esthétique, alors comment interpréter la fonction de cette courbure du mur blanc réalisée dans la partie la plus basse, plane et sans obstacle apparent du périmètre abbatial ?

En confrontant ces observations aux données historiques, il est fort probable que le Weyerburg n'était pas construit dans l'enceinte médiévale de Marmoutier (en rouge sur le plan), mais à l'extérieur de l'agglomération, au centre de la section arrondie du mur blanc dont la courbure aurait naturellement épousé le pourtour du château et de son fossé (repère «B» sur le plan). Ce mur attesté dans un relevé effectué en 1699 (7), serait donc la muraille circulaire qui entourait le château «*mit dem Rundäl Maurwerckh... umgeben*» comme le précise l'inventaire de 1691. Deux autres indices viennent accréditer cette hypothèse : d'une part, le ruisseau

tracé sur la carte aurait sans doute alimenté le fossé et d'autre part, les vestiges réhabilités et conservés de cet enclos délimitent le canton rural (lieu-dit) appelé *Schlossgarten*, le jardin du château.

S'agirait-il de coïncidences ? d'autant plus que l'emplacement proposé correspond en tout point aux informations relevées dans tous les textes anciens : «*partie basse... en dehors de la ville... vers Saverne, etc.*». La position «B» semble donc s'imposer.

Des sondages archéologiques, ou une simple radiographie du terrain, permettraient une avancée significative dans la localisation du Weyerburg.

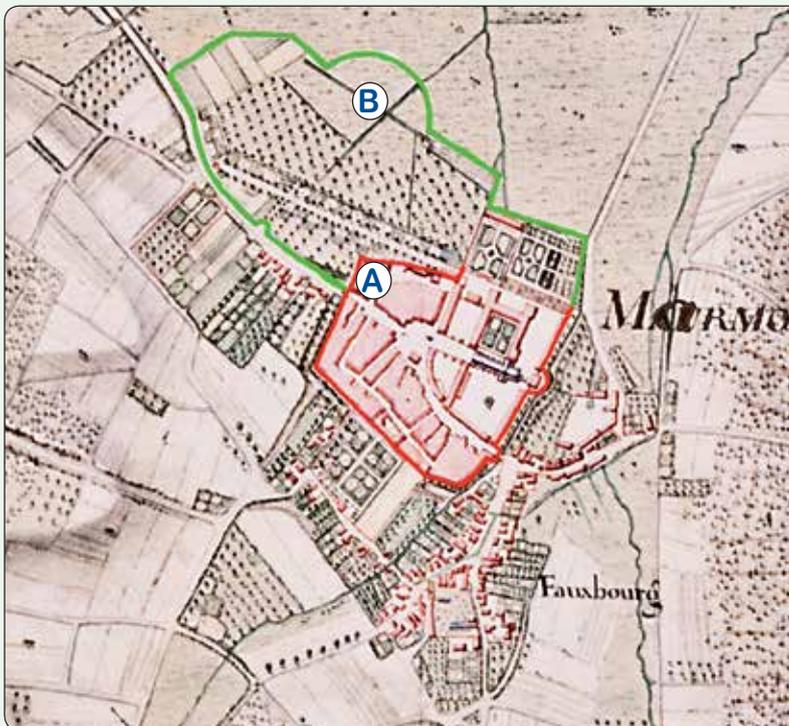


Ci-dessus la maquette d'un château de plaine (Reichshoffen, 1232 - 1769) qui pourrait ressembler à ce que fut le château de Marmoutier. Son fossé circulaire n'implique pas une bâtisse quadrangulaire mais plutôt polygonale, à cinq, six, ou plus de côtés.

Remerciements à M. Marc Schæfer pour le déchiffrement de l'inventaire du château, à M. Jean-Michel Rudrauf pour ses précisions historiques et à M. Adrien Vuillemin pour son aide documentaire.

SOURCES DOCUMENTAIRES : Jean-Paul Lerch

1. ADBR G 131/7 et H589/8.
2. *L'Alsace illustrée ou son histoire depuis les empereurs d'Allemagne*, Jean-Daniel Schœpflin, P. 479
3. *La clef des châteaux forts d'Alsace*, Ch.-L. Salch, 1995.
4. *L'approvisionnement en eau des châteaux forts de montagne alsaciens*, René Kill, 2012.
5. *Les paysans de Marmoutier au XI^e et au XII^e siècle*, Abbé Charles-Auguste Hanauer, 1863.
6. ADBR, E2815, E2834, H562 - *Marmoutier : histoire de portes*, Daniel Peter, SHASE n°201, 2002.
7. ADBR 38 J 52.
8. ADBR vol. 1, p. 226 et 228 - *Coutumier de l'abbé Meinhard*.
9. ADBR 182 J/VRAC 70-71.
10. ADBR H 670.
11. *Châteaux forts et fortifications médiévales d'Alsace*, Nicolas Mengus et Jean-Michel Rudrauf, La Nuée Bleue, 2013.
12. *Atlas des villes médiévales d'Alsace*, F.-J. Himly, 1970.
13. *Service Historique de la Défense - Château de Vincennes*.
14. ADBR H654/4b.



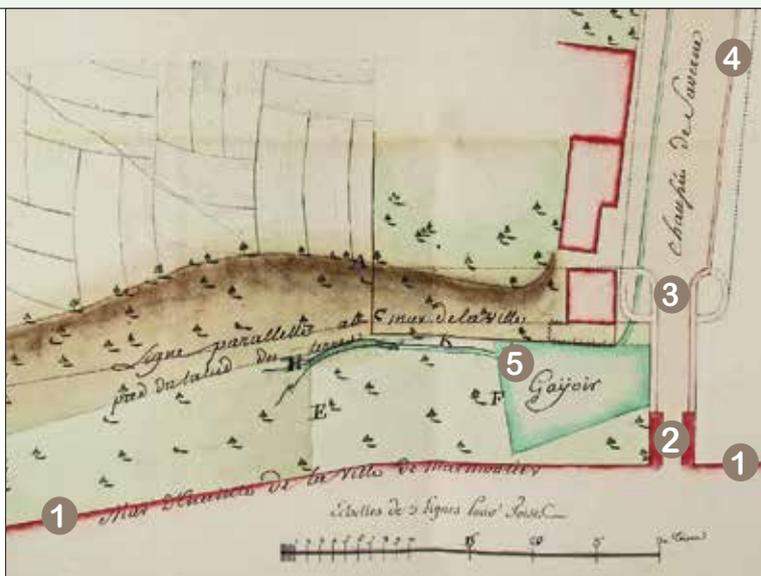
PLAN DE MARMOUTIER (13) réalisé vers 1768-69. On y distingue précisément :

- L'église abbatiale, le monastère et le palais abbatial, le jardin de l'abbé et celui des moines avec son orangerie, les rivières, rues, et portes de la ville.
- Les deux enceintes : en rouge celle du XII^e siècle et en vert celle du XVII^e.
- A l'est l'actuelle rue des Romains et la cour collongère de l'*Ackerhof*.
- Au sud, le *Fauxbourg* avec la rue du Général Leclerc en direction de Singrist, la rue du Sergent Hoff et le quartier Saint-Denis, avec le cimetière, sa chapelle et l'ancienne église paroissiale.
- Au nord-ouest, le faubourg appelé *Fuchswaddel*. La route vers Saverne, bordée à sa droite par le mur blanc, n'était bâtie que sur son côté gauche.

DÉTAIL DU FAUBOURG NORD (14)

datant de 1776. Pièce jointe au dossier d'un litige foncier entre l'abbaye et le bourgeois Louis Åby.

- 1 Mur d'enceinte du XII^e siècle.
- 2 Porte nord-ouest, *Niedertor*, donnant accès à la route en direction de Saverne.
- 3 Tours détruites en l'an X (1801-02), une des prisons citées dans l'inventaire.
- 4 Mur d'enclos du verger et du jardin abbatial élevé au XVII^e siècle.
- 5 Gaÿoir, *Roschwemm*, bassin d'environ 300 m² servant à laver les chevaux au retour des champs.



PARTIE SEMI-CIRCULAIRE DU MUR BLANC (repère «B» sur le plan)
Diamètre de l'ensemble : environ 85 toises, soit +/-165 mètres



EXPOSITION - PHOTO



Quentin Blumenrøeder Facteur d'orgue



A travers cette exposition, Jean-Paul Lerch met en lumière l'univers à la fois énigmatique et captivant de la facture d'orgue et de l'un de ses plus éminents représentants : Quentin Blumenrøeder. Unanimement reconnu par les plus grands organistes contemporains, il a acquis sa notoriété en relevant le célèbre instrument d'André Silbermann à Marmoutier en 2010.

Artisan expérimenté mais aussi artiste talentueux, Quentin Blumenrøeder s'est vu remettre en octobre dernier les insignes de Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres pour l'excellence de ses prestations. Les 73 photos de l'exposition présentent ses plus prestigieuses restaurations et créations. De nombreux gros-plans dévoilent aux visiteurs quelques détails du plus grand et plus complexe instrument de musique de tous les temps.

L'exposition se tiendra dans les bas-côtés de la nef de l'abbatiale de Marmoutier, tous les jours, de mai à octobre 2016, aux heures d'ouverture de l'église.

Abbatiale de MARMOUTIER
de mai à octobre 2016



MARMOUTIER



SASBACH-OBERSASBACH

Le 4 Juillet 1971 à l'occasion du 75ème Jubilé du Chœur «Fidelia» d'Obersasbach, le Rallye Trompes St- Etienne de Marmoutier fut convié pour sonner une messe St-Hubert au «Erlenbadpark» et pour animer avec un énorme succès la fête champêtre. De très forts liens se sont créés depuis entre les 2 communes, le monde associatif et les écoles.

Après 45 ans d'amitiés et 20 ans de jumelage, nous allons fêter officiellement cet anniversaire

Le 25 juin à Marmoutier

Au programme :

- 14h30 Accueil officiel de nos amis jumelés à l'école cycle 3 (parking derrière le mur blanc) par le Rallye Trompes St-Etienne.
- Diverses animations, exposition et l'inauguration d'une allée Sasbach/Obersasbach.
- A partir de 19 h00 une soirée dansante sur réservation.

Veuillez trouver un coupon réponse ci-dessous à remplir uniquement si vous participez au dîner dansant.

Le coupon est à remplir et à déposer en mairie avec le chèque.

Soirée Festive le SAMEDI 25 JUIN 2016

A partir de 19h00 à la SALLE POLYVALENTE de Marmoutier, Place du Heckberg.

SUR RÉSERVATION

Dîner dansant animé par l'Orchestre Bohême

- MENU : Apéritif
 Assiette froide avec poisson
 Duo d'entremets : mangue, passion – chocolat - Café
 Boissons comprises
- TARIF : 25 € par adulte / 15 € par enfant de moins de 14 ans



20^e anniversaire JUMELAGE

Talon à retourner en Mairie de Marmoutier avant le 06 juin 2016 paiement par chèque à l'ordre de « Communes sans Frontières »

Mme/M. _____

Adresse : _____

Nombre de personnes : _____ Ci-joint un chèque de : _____

Date : _____

Signature : _____

A votre convenance :

Place individuelle : OUI NON

ou

Groupement association : OUI NON

si oui Nom de l'association : _____



GRUPE MÉDICAL DES DOCTEURS LETT ADES ET JOLIVET
21, rue Neuve - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 66 57

DOCTEURS MESSMER et TSOUKAS
8A, rue de Schwenheim - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 60 05

DOCTEUR CLAUDIA ZILLIOX-WENDLING
46 A, rue du Mal de Lattre de Tassigny
Marmoutier - Tél. : 03 88 70 80 99

CABINET DENTAIRE DES DRS SCHOEFFLER ET WALCK
8, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 67 36

CABINET DENTAIRE DES DOCTEURS SCHMITT - FORESTI ET SCHNEIDER
33, rue de la Source - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 61 05

ANNE & CHRISTOPHE DETREILLE MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES
Rue de la Source - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 82 81

CABINET D'INFIRMIÈRES-INFIRMIER
89, rue du Général Leclerc - Marmoutier
Tél. : 03.88.71.43.16

CABINET D'ORTHOPHONIE VILLEMEN ET ULLMANN
1, place du Gal de Gaulle - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 88 99

GARDE ET AIDES A DOMICILES POUR PERSONNES DÉPENDANTES
2, rue du Vieil Hôpital - 67700 Saverne
Tél. : 03 88 71 23 10

PHARMACIE BROCKERS
15, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 60 38

CAISSE D'ÉPARGNE
23, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 08 20 320 021

CRÉDIT AGRICOLE
14, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 64 66

CRÉDIT MUTUEL
33, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 0 820 894 756

LA BANQUE POSTALE
17, rue Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 03 22 31

Roland RUNTZ Électricité
18, rue Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03.88.70.65.97

Dany BURGER Sanitaire-ferblanterie-chauffage-carrelage
37, rue du Griffon - Marmoutier - Tél. : 06 31 21 60 00

RAMONAGE J.-L. et C. KAUFFENSTEIN
42, rue Principale - 67700 Otterswiller
Tél. : 03.88.91.66.72

Menuiserie KLEIN Menuiserie Ebenisterie d'Art
1, rue de la Gare - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 60 31

Christophe RICHERT Menuiserie-ébenisterie d'art
2a, rue du Biegen - Marmoutier - Tél. : 03.88.71.45.79

BET fluides SOLENTIS Sébastien FREREJOUAN
14, Quartier Saint-Denis - Marmoutier
Tél. : 03 88 00 03 70/06 50 81 07 97

Léonard SCHAEFFER - Peinture
6, rue Saint-Quirin - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 64 63

Joseph ZUBER Charpentes, Couverture, Zinguerie
17, rue du Mal de Lattre de Tassigny - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 66 66

Manuel ISCHIA Parquets, revêtements de sols
15, rue du Biegen - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 63 52

GARAGE C.Z. AUTOS
46, rue du Mal de Lattre de Tassigny - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 89 89

GARAGE ADAM
4, R.N.4 - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 61 10

GARAGE HOUZELLE
R.N.4 - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 61 55

INFORMATIQUE DE L'EST
54, rue du Couvent - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 60 16

SECRETS DE FÉE Couture, Retouches
Atelier/Vente : 6, place du Général de Gaulle
Marmoutier - Tél. : 06 86 70 07 22

Etienne GANTZER Boucherie-charcuterie, traiteur
9, rue du Gal Leclerc - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 88 28

Blanche HERTSCHUH Alimentation générale
12, place du Gal de Gaulle - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 62 52

ACB Informatique Albrecht Christophe
38, rue du Sindelsberg - Marmoutier
Tél. : 09 53 25 46 50 - <http://acbinformatique.free.fr>

Patrick JANES Boucherie-charcuterie, traiteur
41, rue du Gal Leclerc - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 26

Jean-Paul ADAM Boulangerie, pâtisserie
11, place du Gal de Gaulle - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 44

LA GOURMANDISE Boulangerie, pâtisserie
43, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 87 87

MAXI PIZZA Pizzas et tartes flambées
18, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 83 76

COIFFURE AQUAR'ELLE
2, rue du Mal Lattre de Tassigny - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 61 00

COIFFURE STAUB
7, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 61 52

PASSIONA COIFFURE
16, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 89 5

COIFFURE POINT
Centre commercial Rond-Point - Marmoutier
Tél. : 03 88 71 44 00

ELLE Esthétique Institut de beauté
22, rue du Général Leclerc - Marmoutier
Tél. : 03.88.71.40.29

Francis DESSERT Chaussures
29, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 62 51

Francine SPOHR Tabac, presse, loto
19, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 86 80

Salomé SCHNEIDER Bazar
1, place du Colonel de la Horie - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 37

Claude ERNENWEIN Poterie d'art
78, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 62 50

Jean-Louis GRAD - PHOTOGRAPHE
50, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 64 02

PHOTO PEDRA
Photos mariage, scolaire, portrait à domicile
13, rue du Plan - 67 440 Marmoutier
Tél. : 06 68 12 91 27/03 88 70 66 98 - PEDRAB@FREE.fr

BORNI David Maître plâtrier
2, Route Nationale - Marmoutier
Tél. : 03 88 91 39 67 - Fax 03 88 91 84 46

BAR RESTAURANT PMU À LA CHARRUE
31, rue du Gal de Gaulle - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 62 37

HÔTEL - RESTAURANT À LA COURONNE
1, rue du Mal de Lattre de Tassigny Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 32

HÔTEL - RESTAURANT AUX DEUX CLÉS
30, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 61 08

RESTAURANT LE GOURMET
8, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 02 32 11

TB INFORMATIQUE
Services informatiques pour particuliers et professionnels
22-22a, rue du sergent Hoff - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 68 36 - www.tb-informatique.fr

PLOMBERIE BURCKEL Tous travaux
d'installation et dépannage sanitaire et chauffage
Conception de salle de bains
66, rue du Général Leclerc - Marmoutier
Tél. : 06 69 03 67 67 - plomberie.burckel@gmail.com

FLORE ET SENS Créations Florales
20, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 09 52 72 18 60

TRICOTAGE MARMOUTIER (magasin d'usine)
28 rue du 22 Novembre- Tél 03 88 71 48 00
Ouverture du mardi au vendredi 9h-12h/14h-17h30
Samedi : 9h à 18h

DÉSAMIANTAGE - TDA
13 rue Gutleutfeld-Marmoutier
Tél. : 03 88 70 53 99 - www.wtda67.com

GRISSMER MICHAEL ET DIAS PAULA
Agents de proximité et conseil en immobilier
à Marmoutier
0686169360 / 0659927836